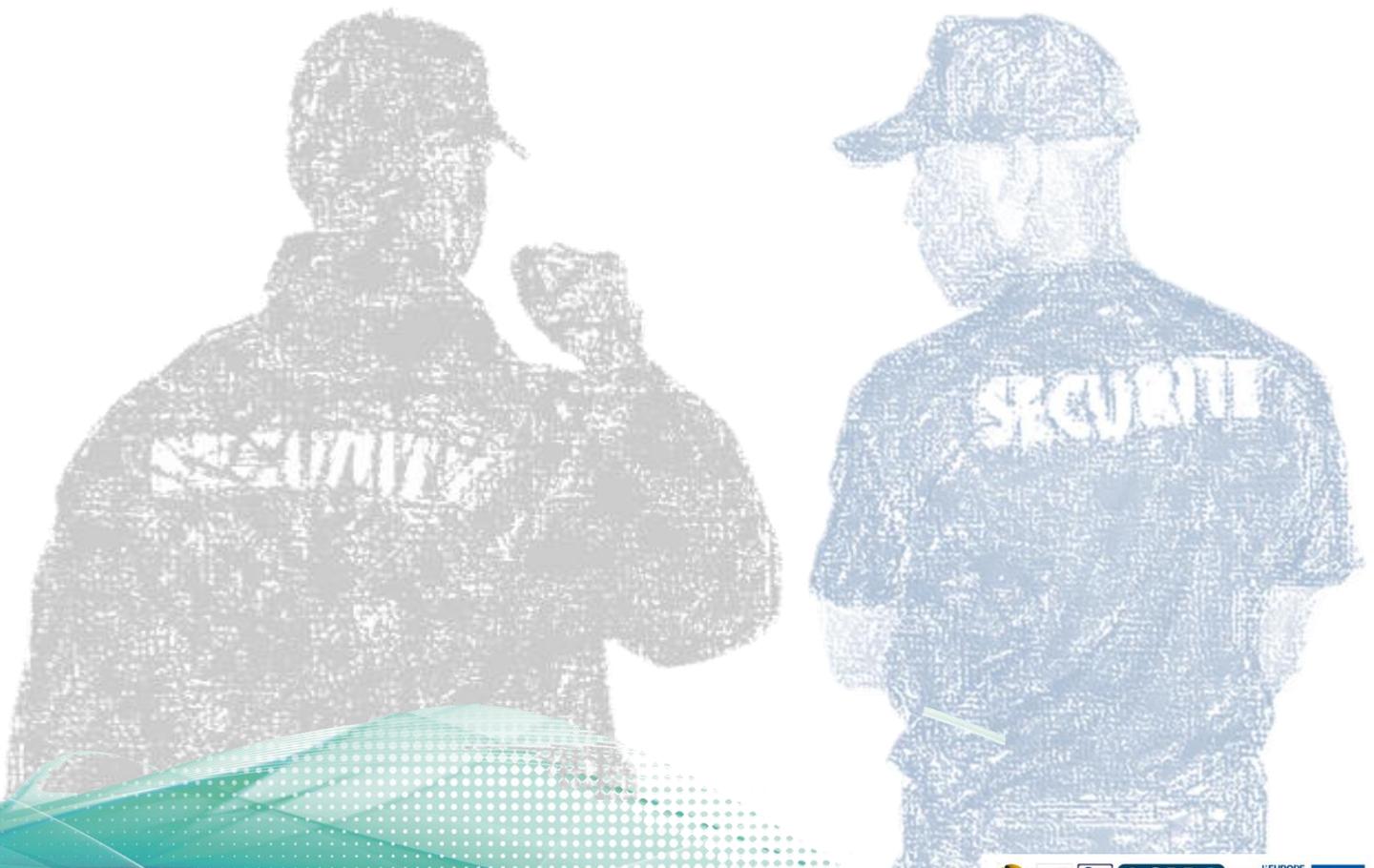


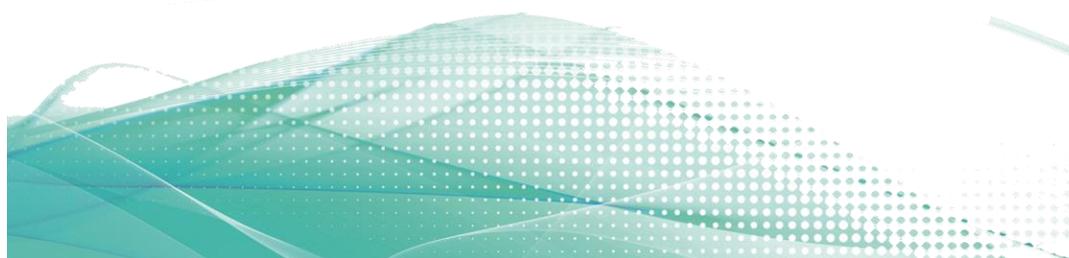
Dossier sectoriel Prospectif

« Le secteur de la sécurité privée et ses métiers »
En région Centre - Val de Loire



Sommaire

<i>Sommaire</i>	2
<i>Note méthodologique</i>	3
<i>Introduction</i>	5
<i>1 > Tissu économique et conjoncture</i>	6
<i>2 > Evolutions et caractéristiques de l'emploi</i>	10
– Focus sur les agents de sécurité et de surveillance travaillant dans le secteur	14
<i>3 > Marché du Travail</i>	10
– Note méthodologique complémentaire	15
– Focus sur les métiers d'agents de sécurité et de surveillance	16
<i>4 > Formation et insertion professionnelle</i>	19
– Panorama de l'offre de formation professionnelle régionale	15
– L'offre de formation continue	22
<i>5 > Synthèse SWOT</i>	24
<i>6 > Approche prospective</i>	25
– Elements de prospective nationale	25
– Eléments de prospective régionale	28
<i>Glossaire</i>	29
<i>Bibliographie & Médiagraphie</i>	31



Note méthodologique et champ d'analyse

Le secteur d'activité « *Sécurité privée* » a été défini à partir de la nomenclature d'activité française (NAF rév2, 2008) en sélectionnant l'intégralité des codes NAF identifiés au sein de la convention collective de la branche « *Prévention sécurité* » (OPCALIA).

Ainsi, ce secteur recouvre trois principales activités : la sécurité privée, les systèmes de sécurité et les enquêtes.

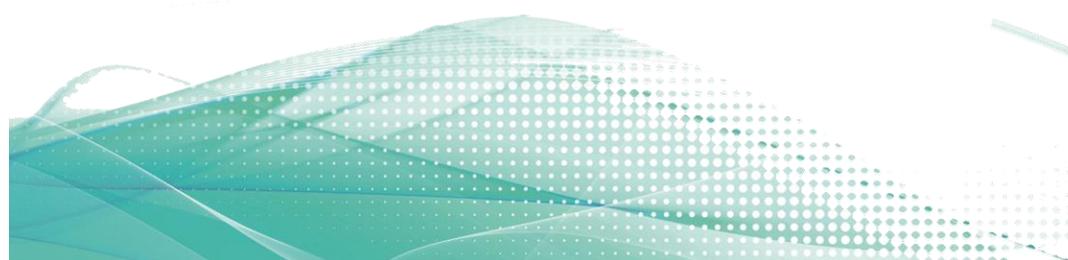
L'INSEE définit les activités du secteur de la manière suivante :

- *La **sécurité privée** (sous-classe « 8010Z » dans la nomenclature Naf rév. 2) comprend les services de garde et de patrouille ainsi que les services de transports de fonds, de reçus ou d'autres objets de valeur utilisant du personnel équipé pour protéger les biens pendant le transport (73,8 % du chiffre d'affaires du secteur de la sécurité en 2016).*
- *Les **systèmes de sécurité** (8020Z) regroupent la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques ainsi que l'installation, la réparation, la réfection et l'adaptation de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de coffre-fort et de chambres fortes, avec, par la suite, leur surveillance ou surveillance à distance (25,5 % du chiffre d'affaires du secteur de la sécurité en 2016).*
- *Les **enquêtes** (8030Z) recouvrent les activités des enquêteurs privés et des détectives (0,7 % du chiffre d'affaires du secteur de la sécurité en 2016).*

Toutefois, il existe une meilleure, rien de spécifique à annoncer

Il convient de noter que la branche « *Prévention sécurité* » intègre également une partie des activités spécialisées scientifiques et techniques diverses (code NAF 7490B), et plus spécifiquement les « *services de conseil en sécurité* ». Toutefois, la statistique publique ne permet pas de disposer de données à un tel niveau de détail (infra sous-classe d'activité ou APE). Compte-tenu de cette limite statistique, ce segment d'activité (conseil en sécurité) n'est pas intégré dans cette étude.

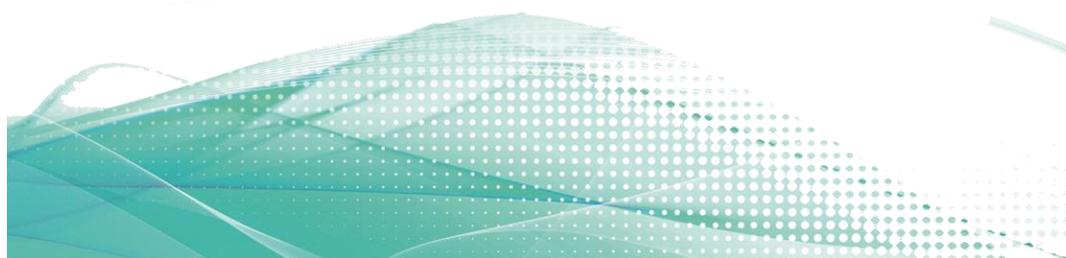
L'approche métier et marché du travail de ce dossier sectoriel aborde uniquement les métiers ou plus précisément la « *famille d'activité professionnelle* » qui regroupe les « *agents de gardiennage et de sécurité* ». Il apparaît nécessaire de préciser que les « *familles Professionnelles* », principales nomenclatures de métiers, résultent d'un rapprochement entre la nomenclature des « *Professions et Catégories Socioprofessionnelles* » et le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) utilisé par Pôle Emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement.



Déclinaison du domaine professionnel « Services aux particuliers et aux collectivités », et
identification de la nomenclature métier retenue dans ce dossier :

T Services aux particuliers et aux collectivités				
T0Z Coiffeurs, esthéticiens				
T0Z60	Coiffeurs, esthéticiens	217c Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés 562a Manucures, esthéticiens (salariés) 562b Coiffeurs salariés	D1202 D1203 D1208	Coiffure Hydrothérapie Soins esthétiques et corporels
T1Z Employés de maison				
T1Z60	Employés de maison et personnels de ménage	563c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	K1304	Services domestiques
T2A Aides à domicile et aides ménagères				
T2A60	Aides à domicile et aides ménagères	563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	K1302 K1305	Assistance auprès d'adultes Intervention sociale et familiale
T2B Assistantes maternelles				
T2B60	Assistantes maternelles	563a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	K1303	Assistance auprès d'enfants
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité				
T3Z60	Concierges	564a Concierges, gardiens d'immeubles	K2501	Gardiennage de locaux
T3Z61	Agents de sécurité et de surveillance	534a Agents civils de sécurité et de surveillance 534b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)	K2502 K2503	Management de sécurité privée Sécurité et surveillance privées
T4Z Agents d'entretien				
T4Z60	Agents d'entretien de locaux	217e Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés * 523a Agents de service des établissements primaires 525b Agents de service des autres établissements d'enseignement 525c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) 664a Nettoyeurs	I1501 K2202 K2203 K2204	Intervention en grande hauteur Lavage de vitres Management et inspection en propreté de locaux Nettoyage de locaux
* (PCS 217e) Les "artisans de services divers de 0 à 9 salariés" sont classés ici par défaut.				
T4Z61	Agents de services hospitaliers	525d Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers
T4Z62	Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	629a Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets 664b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	I1201 I1202 I1503 Q_0123456 K2301 Q_0123456 K2303 K2304 K2305	Entretien d'affichage et mobilier urbain Entretien et surveillance du tracé routier Intervention en milieu et produits nocifs Distribution et assainissement d'eau Nettoyage des espaces urbains Revalorisation de produits industriels Salubrité et traitement de nuisibles
T6Z Employés des services divers				
T6Z61	Employés des services divers**	227c Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés 227d Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés 564b Employés des services divers	G1205 G1206 K1103 K2601 K2602 K2603	Personnel d'attractions ou de structures de loisirs Personnel technique des jeux Développement personnel et bien-être de la personne Conduite d'opérations funéraires Conseil en services funéraires Thanatopraxie
** (FAP T6Z61) Cette famille très hétérogène regroupe des employés rendant un "service à la personne" qui n'ont pu être classés ailleurs.				

Selon la nomenclature métiers telle que définit par la DARES, le domaine professionnel « Services aux particuliers et aux collectivités » (groupe T) regroupe six familles d'activité professionnelles dont les « Agents de gardiennage et de sécurité ». Néanmoins, afin de rester le plus proche possible du champ d'intervention défini par la branche et les acteurs du secteur, **seule la sous-famille professionnelle « Agents de sécurité et de surveillance » est retenue dans cette étude sectorielle.**



Introduction

*L*a triste vague d'attentats terroristes intervenue sur l'ensemble du territoire métropolitain au cours des cinq dernières années a profondément métamorphosé le secteur de la sécurité privée. Le renforcement de la loi sur la sécurité intérieure, entrée en vigueur à la fin de l'année 2017, a notamment permis la création de plus d'une centaine de périmètres de protection temporaire (gares, édifices religieux ou institutionnels, rassemblements culturels, sportifs...) ainsi que la création de plusieurs milliers de postes d'agents privés, vigiles ou gardiens de sécurité. En effet, le secteur privé a été appelé en renfort des forces traditionnelles de police et de gendarmerie qui se traduit par un élargissement de ses missions. De plus en plus présents dans la vie quotidienne, il est désormais courant de trouver des agents privés postés dans de très nombreux lieux publics. Selon l'INSEE, les entreprises du secteur (Sécurité, surveillance et enquêtes) réalisent plus 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017, soit une croissance en moyenne de 3,8% en valeur par an depuis 2010.

Toutefois, le secteur de la sécurité privée, qui doit faire face à des défis majeurs, montre des signes de fragilité structurelles et organisationnelles. Certains experts du secteur osent désormais évoquer « le fantasme d'un secteur privé qui serait en pleine explosion » (dixit Claude Tarlet, secrétaire général de l'Union des entreprises de sécurité privée). Après une forte croissance entre 2014 et 2016, l'effet semble s'être depuis essoufflé. De plus, le secteur reste éclaté entre de très nombreuses petites entreprises (dont près de 70% n'ont aucun salarié) et une poignée d'acteurs majeurs (à l'instar de Seris ou Securitas par exemple). Ainsi, un quart des plus grandes entreprises concentrent à elles seules plus de 80% du chiffre d'affaires global (à l'échelle nationale).

En outre, le secteur est confronté à certaines problématiques endogènes à l'image des faibles taux de marge (forte concurrence qui pèse sur les prix), de la durée élevée des délais de paiements des clients, des rémunérations relativement modestes (13 euros brut/heure en moyenne) ainsi que la faiblesse du niveau de qualification et du taux d'encadrement (seulement 2% des salariés sont cadres).

L'autre enjeu de taille de la filière sécurité est technologique. L'agent de surveillance doit désormais composer avec de nouveaux outils tels que les drones, les portiques automatiques à l'entrée des bâtiments, ou encore la reconnaissance biométrique.

Ce dossier sectoriel vise dans un premier temps à proposer un rapide éclairage des principales tendances économiques du secteur en région Centre-Val de Loire notamment en matière d'emploi. Après avoir identifié les principaux métiers exercés au sein du secteur et caractérisé leur évolution, il sera abordé la question du marché du travail et l'identification d'éventuels désajustements entre les offres et les demandes d'emploi enregistrées. Enfin, l'approche formation permettra de mieux cerner l'offre existante en région ainsi que les évolutions des effectifs formés.

Ces éléments d'analyse synthétique doivent servir de support de travail à la mise en place du groupe de travail prospective sectorielle. Afin d'orienter de manière pertinente les échanges, une synthèse des principaux résultats des travaux prospectifs engagés par la branche professionnelle à l'échelle nationale complètera ce dossier sectoriel.



1 > Tissu économique et conjoncture

195 établissements employeurs en région Centre-Val de Loire.

Selon les statistiques de l'INSEE, le secteur de la sécurité privée (ensemble de la classe 80 de la nomenclature d'activité) totalise 421 établissements en 2018, pour l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Parmi ces établissements, seuls 46% (soit 195 établissements) emploient au moins un salarié.

Comme présenté dans l'avant-propos méthodologique (page 3), le secteur regroupe trois activités distinctes. Les activités de la sécurité privée (services de garde, patrouilles...) concentrent la majorité des établissements (304 établissements dont 141 employeurs), suivies ensuite par les activités liées aux systèmes de sécurité (surveillance classique et surveillance à distance...). Enfin, 29 établissements proposent des activités d'enquêtes dont 12 établissements emploient au moins un salarié.

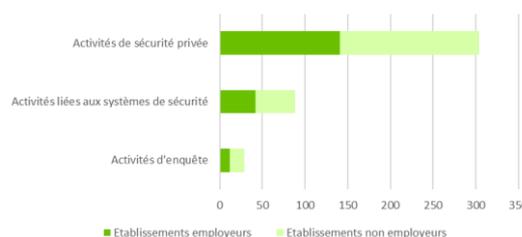
Les données comptables et financières du fichier Esane de l'Insee permettent de quantifier le poids économique réel du secteur. Ainsi, selon cette source, les entreprises du secteur cumulent pour l'année 2016 plus de 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'échelle nationale. A titre de comparaison, le chiffre d'affaires national de la branche propreté représente plus de 22 milliards d'euros. En région Centre-Val de Loire, ce chiffre d'affaires est estimé à près de 300 millions d'euros répartis pour 75% dans les activités de sécurité privée, 24% dans les systèmes de surveillance et 1% dans les activités d'enquêtes.

Le secteur connaît une dynamique principalement liée à la demande croissante des entreprises, des administrations et des ménages pour la protection des personnes et des biens. Toutefois, ce sont les activités liées aux systèmes de sécurité qui enregistrent la plus forte croissance de leur chiffre d'affaires, portées notamment par la dynamique des marchés de l'installation, la maintenance des

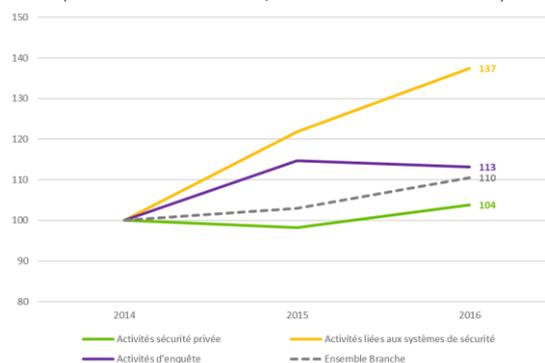
systèmes d'alarme et des opérateurs de télésurveillance.

A l'image de nombreuses autres activités économiques, le tissu d'établissement associé au secteur d'activité s'organise géographiquement autour des principaux pôles urbains régionaux et plus particulièrement au niveau de l'axe ligérien (Tours et Orléans) ainsi qu'au niveau de la zone d'emploi de Chartres.

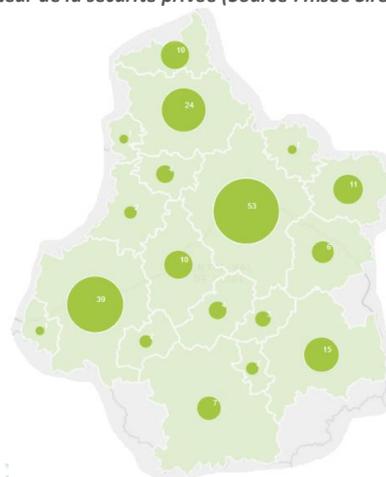
Graph 01- Décomposition des établissements du secteur par activité (Source : Insee Sirene 2018)



Graph 02- Evolution du Chiffre d'Affaires des activités de la branche « Enquêtes et sécurité » en région CVL (Indice base 100 = 2014, Source : Insee Esane 2016)



Cart 01- Localisation des établissements employeurs relevant du secteur de la sécurité privée (Source : Insee Sirene 2018)



Un tissu d'établissements qui reste atomisé et hétérogène

Le secteur de la sécurité privée se caractérise par une plus large représentation d'établissements sans salarié (6 établissements sur 10 sont des micro entreprises). Parmi les établissements employeurs, les TPE (établissements de moins de 10 salariés) sont largement majoritaires. A l'opposé, seuls 4 établissements comptabilisent plus de 200 salariés (**groupe ASC** à Montargis spécialisé dans les solutions d'installation et de maintenance des systèmes de surveillance, **Securitas**, **Lancryprotection Sécurité** qui représente la branche sécurité et protection du groupe ATALIAN France et **Seris Security** à Orléans).

Cette structure démographique illustre **l'éclatement du tissu économique sectoriel**. Cette configuration constitue aussi une réelle fragilité compte tenu d'un environnement économique qui soumet le secteur à **une forte concurrence** et, in fine, à une **réduction substantielle des marges des entreprises**. Si le marché privé des entreprises et des particuliers tend à s'accroître, les donneurs d'ordre publics constituent un marché structurel et vital. Or, les objectifs de réduction des coûts attendus, contribuent à amplifier la pression sur les prix et à stimuler la concurrence.

Plus globalement, la sécurité privée fait face à une situation plutôt paradoxale. D'une part, le secteur n'a jamais été aussi visible et indispensable depuis les tragiques événements de ces dernières années. D'autre part, le **secteur peine à développer une logique économique structurante et de co-construction** nécessaires à la viabilité économique des acteurs du secteur (notamment des TPE) et au maintien d'un niveau de service de qualité.

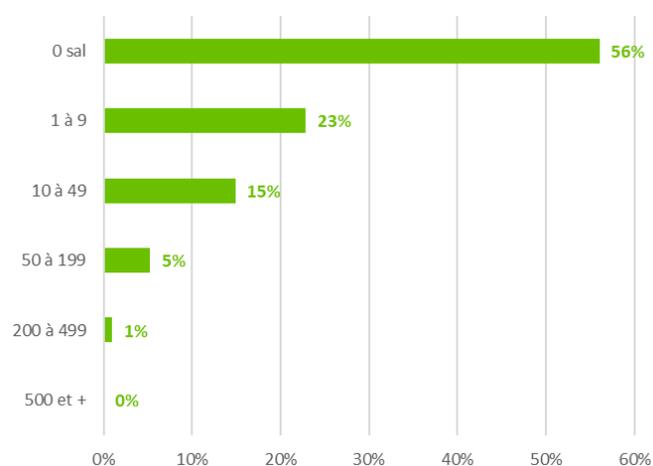
Des centres de décision majoritairement régionaux

Comparativement à l'ensemble des activités associées au Tertiaire marchand, le secteur de la sécurité privée se caractérise par un tissu d'entreprises très majoritairement régionales.

Tab 01 - Principaux établissements employeurs de la sécurité privée en région Centre-Val de Loire (Source : Insee Sirene 2018)

Libellé zone d'emploi	Raison sociale	Tranche d'effectifs établissement
Montargis	SA ASC ASSISTANCE SECURITE CONSEIL	4- 200à499
Orléans	SECURITAS FRANCE SARL	4- 200à499
Orléans	LANCRY PROTECTION SECURITE	4- 200à499
Orléans	SERIS SECURITY	4- 200à499
Orléans	MAIN SECURITE	3- 50à199
Orléans	SERBAER	3- 50à199
Tours	SECURITAS FRANCE SARL	3- 50à199
Blois	PROTECTION 24	3- 50à199
Orléans	PROSEGUR SECURITE HUMAINE	3- 50à199
Orléans	FIDUCIAL PRIVATE SECURITY	3- 50à199

Graph 03 – Ventilation des établissements du secteur « Réparation et installation de machines et équipements » par tranche d'effectifs (Source : Insee Sirene 2017)



En effet, près de 84% des établissements employeurs ont leur siège social situé en région Centre-Val de Loire. Compte-tenu de la forte part de TPE et d'entreprises familiales de moins de 10 salariés, peu d'entre eux sont liés juridiquement ou affiliés à des groupes.



Une évolution du stock d'établissements employeurs en perte de vitesse depuis 2016

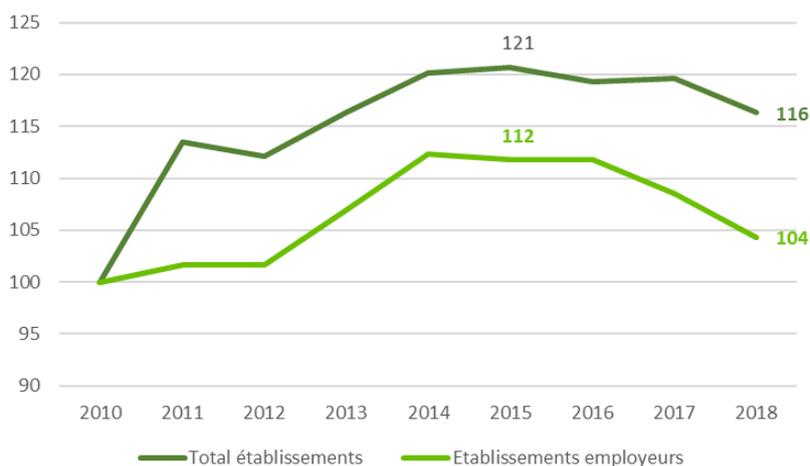
Entre 2010 et 2015, le tissu d'établissements de la sécurité privée s'est fortement densifié (+21% toutes tailles d'établissements confondus). Dans le même temps, le volume d'établissements employeurs s'est accru de 12%. Durant cette période, les services de sécurité ont bénéficié du mouvement d'externalisation par les entreprises de leurs fonctions supports et ont également profité du développement de la demande en sécurité des collectivités territoriales.

A partir de l'année 2016, la tendance s'inverse notamment sur le volume d'établissements employeurs (14 établissements de moins entre 2016 et 2018). Ainsi, sur l'ensemble de la période

2010 à 2018, les unités employeuses n'ont augmenté que de 4%. A titre de comparaison, le volume d'établissements employeurs s'est accru de plus de 20% sur l'ensemble du champ Tertiaire marchand.

Cet affichage plutôt nuancé, met en lumière certaines difficultés économiques du secteur. Si globalement le marché de la sécurité reste dynamique (croissance du Chiffre d'affaires), le nombre de défaillances tend à s'accroître principalement pour les structures de petite taille (microentreprises et TPE de moins de 10 salariés). Le tissu reste émietté et le marché est plus que jamais partagé par quelques grands acteurs.

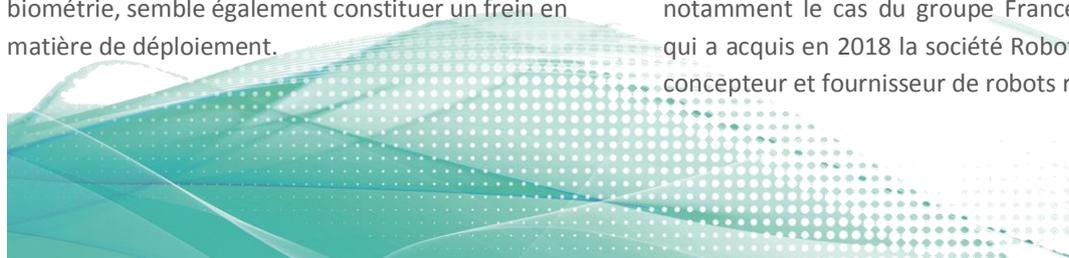
Graph 04 – Evolution comparée des établissements de la sécurité privée (Source : Insee Sirene 2019)



L'innovation digitale au cœur des services de sécurité

Intelligence artificielle, Big Data, objets connectés (IoT), robotique mobile, de plus en plus d'outils sont appelés à améliorer la sécurité des biens et des personnes. Toutefois, pour intégrer ces technologies, les entreprises privées de sécurité doivent faire face à différentes problématiques. Parmi les principales, les acteurs du secteur s'accordent sur la nécessité d'investir dans des équipements high-tech complexes, coûteux mais dont les risques liés à l'obsolescence prématurée ne sont pas maîtrisés. Par ailleurs, la complexité de la réglementation, notamment en matière de biométrie, semble également constituer un frein en matière de déploiement.

Si de nombreuses entreprises de sécurité s'intéressent à ces technologies digitales, peu d'entre elles sont en mesure d'y investir réellement. Seuls quelques grands noms du secteur, à l'instar de l'entreprise Securitas, ont déjà engagé ce virage technologique. En effet, cette dernière a investi dans de nouvelles solutions d'intégration et d'installation de sécurité électronique (anti-intrusion, vidéosurveillance, contrôle d'accès...). D'autres acteurs majeurs du secteur misent sur un service global qui associe un robot rondier de télésurveillance et les agents de sécurité. C'est notamment le cas du groupe France Intervention qui a acquis en 2018 la société Robotech, principal concepteur et fournisseur de robots rondiers.



Identification des principaux événements stratégiques du secteur en région depuis 2016

L'identification des événements stratégiques est issue d'un travail de veille économique sectorielle effectué à partir de l'outil en ligne développé par la société Explore. Cette identification est donc indicative. Elle permet toutefois de mettre en relief les principaux événements stratégiques, aussi bien en matière de créations d'emploi ou d'investissements économiques que de destructions d'emploi ou projets de fermeture. Concernant le secteur de la sécurité, seuls certains projets d'investissements et de créations d'emploi ont été relevés. Les événements sont triés par ordre chronologique depuis l'année 2016.



2 › Evolution et caractéristiques des emplois

4915 emplois salariés recensés

Selon les données ACOSS-URSSAF établies pour l'année 2018, les activités du secteur « Enquêtes et sécurité » occupent en région Centre-Val de Loire plus de **4900 salariés**, soit **1.4%** des emplois du champ Tertiaire marchand de la région. A titre de comparaison, le secteur comptabilise un volume d'emploi similaire à celui des activités sportives et de loisirs.

L'emploi salarié se répartit de manière similaire à la décomposition du tissu économique. **Les activités de sécurité privée affichent la plus grande proportion d'emplois** (plus de huit salariés sur dix en 2018). La grande majorité de ces salariés se concentrent dans une poignée d'établissements, notamment chez « ASC Assistance Sécurité Conseil » (Montargis), « Securitas » (Saran), « Seris Securiy » (Meung-sur-Loire), « Agis Sécurité » (Tours), « Fiducial Private Security » (Orléans) ou encore « Lynx Entreprise » (Orléans).

Avec 663 salariés, les activités liées aux systèmes de sécurité constituent la deuxième branche la plus importante du secteur. Près de la moitié des effectifs salariés sont employés dans seulement trois entreprises : « Lancry Protection Sécurité » (Saint-Laurent-Nouan), « Protection 24 » (Vineuil) et « Cinq sur cinq Sécurité » (Chartres).

Enfin, les activités d'enquêtes regroupent un peu plus de 6% des effectifs du secteur en région. Parmi les principaux employeurs, il convient de noter l'« Agence tourangelle Enquêtes Recherches » (Sorigny) ou encore « New Associates » (Parcay Meslay).

L'activité n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire régional. En effet, la zone d'emploi d'Orléans concentre à elle seule plus de 43% des effectifs salariés du secteur de la région. Plusieurs grands noms de la sécurité privée sont effectivement implantés dans le territoire, comme

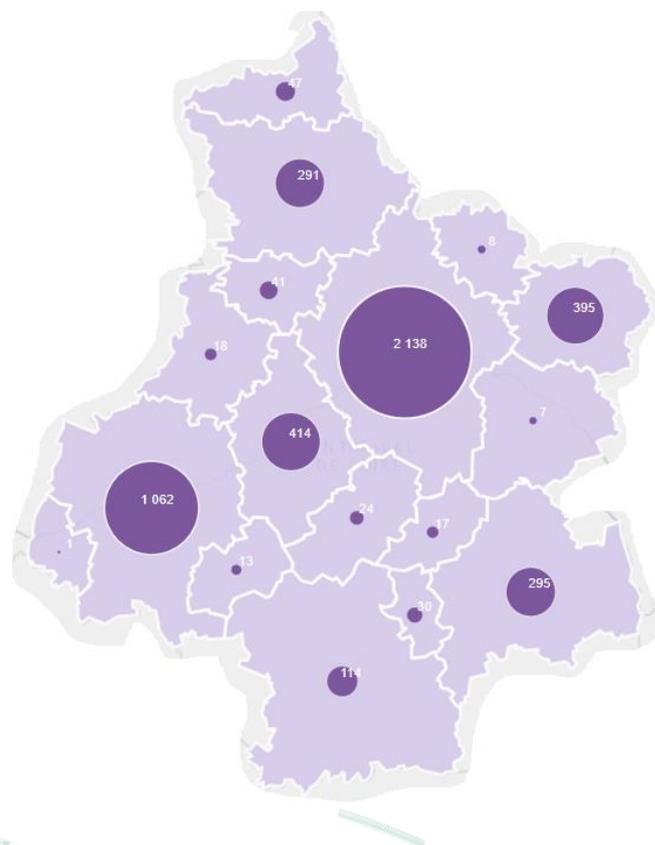
« Securitas », « Seris Security » ou encore « Lancry Protection Sécurité ». Loin derrière, la zone d'emploi de Tours cumule près de 22% des effectifs salariés de la région. Cette zone d'emploi se caractérise toutefois par une plus forte proportion de l'emploi associé aux « Activités d'enquête ».

Tab 02 - Répartition de l'emploi salarié par activités (Libellés APE), en région Centre-Val de Loire

(Source : ACOSS URSSAF 2018)

Libellé zone d'emploi	Nb salariés	Part salariés
Activités de sécurité privée	3951	80,4%
Activités liées aux systèmes de sécurité	663	13,5%
Activités d'enquête	301	6,1%
TOTAL	4915	100,0%

Cart 02- Localisation de l'emploi salarié du champ privé, concurrentiel et commercial associé au secteur de la sécurité privée (Source : ACOSS URSSAF 2018)



Un faible taux d'encadrement

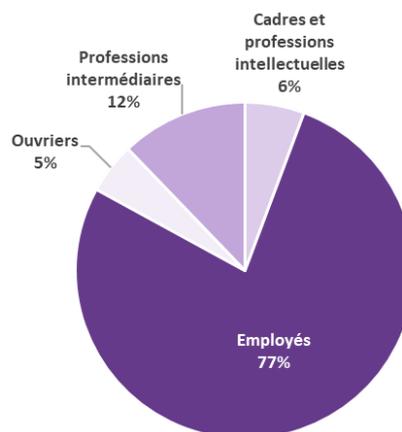
Le secteur présente une très large majorité d'employés (77%), suivi par les professions intermédiaires et techniciens (12%). En revanche, les fonctions supérieures et d'encadrement apparaissent proportionnellement moins représentées (seulement 6%).

A titre de comparaison, les professions intermédiaires sont deux fois moins représentées dans le secteur de la sécurité privée que dans l'ensemble des activités du Tertiaire marchand (26%). L'écart est encore plus important pour les cadres et professions intellectuelles : 16% dans le Tertiaire marchand, soit une proportion près de trois fois supérieure.

Par ailleurs, selon les dernières données du recensement INSEE (2016), 21% des actifs en emploi dans le secteur déclarent ne pas avoir de diplômes

et 36% sont titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP). La part des non diplômés est l'une des plus importante du champ économique, il est de cinq points supérieur à la moyenne du secteur de référence (Tertiaire marchand).

Graph 05 – Répartition de l'emploi salarié du secteur selon la catégorie socio-professionnelle, secteur « Sécurité privée »
(Source : Insee RP 2016)



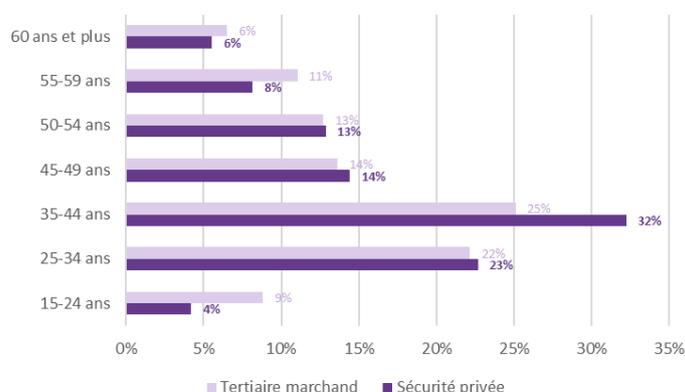
Des actifs majoritairement jeunes

L'analyse de la pyramide des âges permet de mettre en relief une proportion relativement importante de salariés de la classe d'âge 25 – 44 ans. Cette catégorie représente 55% des actifs du secteur contre 47% dans l'ensemble du Tertiaire marchand. En revanche, la part des seniors (55 ans et plus) apparaît sous-représentée (14% contre 17% pour l'ensemble du secteur marchand).

En complément de cette analyse par âge, il convient de noter la faible proportion de femmes parmi les salariés : ces dernières ne représentent que 17% des effectifs, ce qui est très éloigné de la quasi parité observée dans l'ensemble des activités de services marchands.

Graph 06 – Répartition de l'emploi par tranche d'âge : comparaison sécurité privée et tertiaire marchand

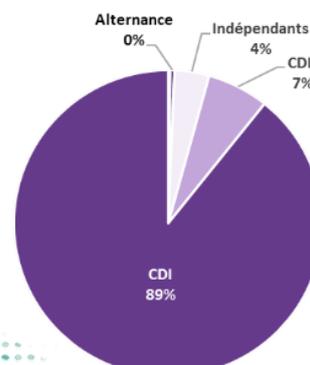
(Source : Insee RP 2016)



Une prédominance des emplois en contrats à durée indéterminée

La très grande majorité des postes sont occupés en contrat à durée indéterminée (89%). La proportion de Contrats à durée déterminée et celle des contrats d'apprentissage est comparable à ce qui est observé dans l'ensemble des activités de services marchands.

Graph 07 – Répartition de l'emploi salarié par type de contrat, dans le secteur « Sécurité privée » (Source : Insee RP 2016)



Une évolution de l'emploi salarié en dents de scie

Entre 2010 à 2018, l'emploi salarié du champ privé, concurrentiel et commercial n'enregistre pas d'évolution notable, laissant supposer une certaine stabilité des effectifs. Or, au cours de cette période d'observation, **plusieurs cycles évolutifs peuvent être identifiés** :

- **De 2011 à 2013**, le secteur crée à l'échelle régionale près de 300 emplois salariés. Après la crise de la fin des années 2000, le secteur connaît effectivement une certaine vitalité économique portée notamment par une demande privée en hausse mais aussi par **l'émergence de nouvelles technologies qui génèrent de nouveaux acteurs et besoins de recrutements** (cyber sécurité, systèmes numériques et robotiques).

- **Entre 2013 et 2014**, la tendance s'inverse brutalement, ce sont près de **200 emplois qui disparaissent**. La dégradation de l'environnement économique et surtout la réduction du volume de commandes issues des donneurs d'ordre publics fragilisent substantiellement les acteurs de la filière et plus spécifiquement des activités traditionnelles de la sécurité privée (protection physique, services de gardiennage). En revanche, **les activités liées aux systèmes de sécurité et de surveillance continuent de créer des emplois** (près de 50 salariés supplémentaires dans cette unique branche), stimulées par l'essor de la cyber sécurité.

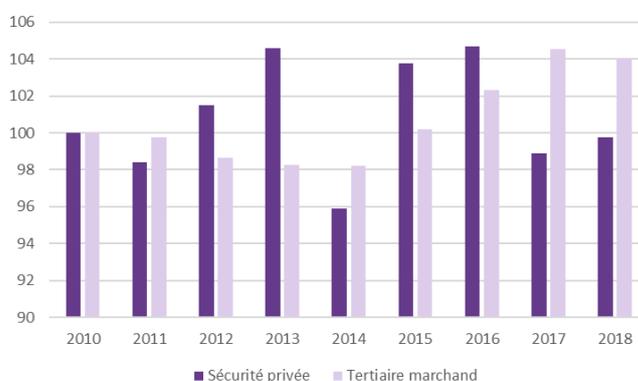
- Au milieu des années 2010, l'impression de dégradation de l'environnement social auprès de l'opinion publique, caractérisée par la multiplication des attentats terroristes et l'escalade de violences observée sur l'ensemble du territoire national et européen, s'est accompagnée de **nouveaux besoins en matière de protection et de sécurisation**, notamment autour des édifices religieux, culturels, des institutions publiques ainsi que des entreprises. C'est d'ailleurs au cours de cette période 2014-2016, que le secteur enregistre **la plus forte croissance de son chiffre d'affaires mais aussi la plus importante augmentation du nombre de salariés** (+400).

- Bien que relativement contenue, le secteur enregistre une nouvelle phase de **contraction de l'emploi en 2017 et 2018**. Le tournant digital pris

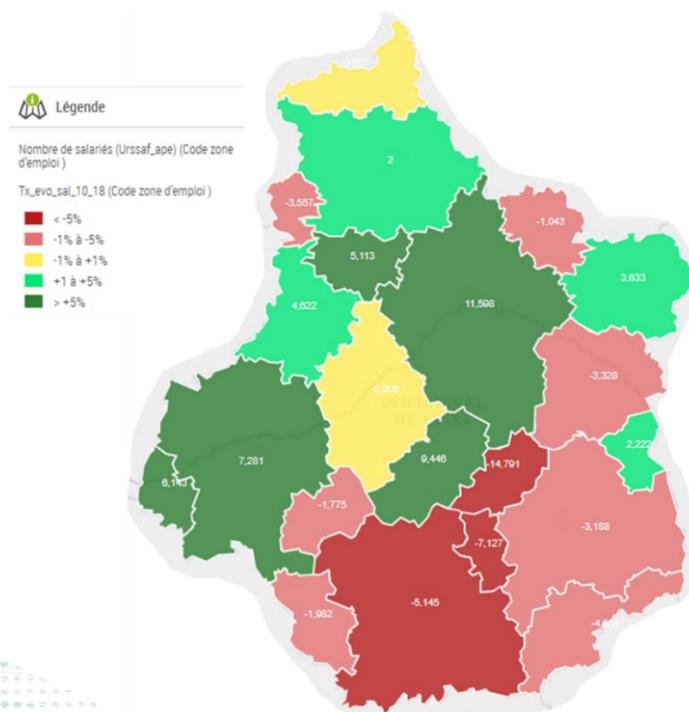
par les principaux acteurs du secteur se traduit par un accroissement de leur part de marché au détriment, le plus souvent, des plus petites structures déjà fragilisées par les mutations en cours.

A l'échelle infrarégionale, les évolutions apparaissent également contrastées. Si l'emploi de la sécurité privée reste dynamique au cours de la période 2010 – 2018 dans l'Orléanais (+11%) et la Touraine (+7%), la **tendance est plus nuancée dans les territoires méridionaux**, notamment sur Châteauroux (-5%), Issoudun (-7%) et Vierzon (-15%) où les activités liées au systèmes de sécurités, plus dynamiques, sont globalement moins implantés.

Graph 08 – Evolution de l'emploi salarié 2010 – 2018 : Indice base 100 = année 2010 (Source : ACOSS URSSAF)



Cart 02- Evolution de l'emploi salarié du champ privé, concurrentiel et commercial associé au secteur de la sécurité privée (Source : ACOSS URSSAF 2018)



Tab 03 - Evolution des effectifs salariés entre 2010 et 2018 par activités, en région Centre-Val de Loire (Source ACOSS Urssaf)

Secteur Sécurité privée	Effectifs 2010	Effectifs 2018	Tx Variation annuel moyen 2010 - 2018	Solde net 2010 - 2018
Activités d'enquête	277	301	1,0%	24
Activités de sécurité privée	3806	3951	0,5%	145
Activités liées aux systèmes de sécurité	496	663	3,7%	167
frz TOTAL SECTEUR	4579	4915	0,9%	336

Des emplois très majoritairement concentrés dans le cœur de métier

Contrairement à d'autres secteurs économiques, la sécurité privée présente un éventail de métiers relativement restreint. En effet, près de 70% des actifs travaillant dans le secteur sont rattachés au domaine professionnel « Services aux particuliers et aux collectivités », suivi de loin par le domaine « Gestion, administration des entreprises » (13%).

Une simple approche par domaine professionnel n'est bien évidemment pas suffisante car ce dernier regroupe des familles professionnelles assez variées (agents de sécurité mais aussi coiffeurs, employés de maison, assistantes maternelles et les aides à domicile et aides ménagères). L'analyse par familles d'activité professionnelle (FAP), plus pertinente, permet déjà de mieux cibler le cœur de métier.

Toutefois, afin de disposer d'une approche statistique la plus fine possible, il convient de se rapprocher de la nomenclature FAP détaillée (225 postes) qui permet de distinguer les agents de sécurité et de surveillance. Ce groupe intègre les agents civils de sécurité et de surveillance (59% des effectifs du secteur) et les convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (6% des effectifs du secteur).

Tab 04 – Principaux domaines professionnels associés au secteur « Sécurité privée » (Source : Insee RP 2016)

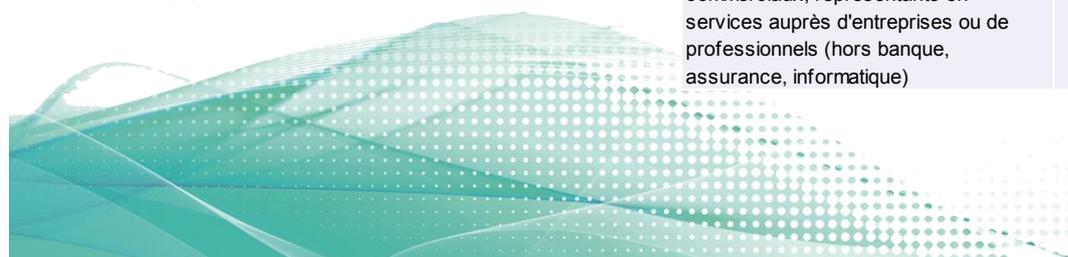
Libellé domaine professionnel	Actifs ayant un emploi
Services aux particuliers et aux collectivités	69%
Gestion, administration des entreprises	13%
Commerce	4%
Maintenance	4%
Bâtiment, travaux publics	2%
Transports, logistique et tourisme	2%

Tab 05 – Principales familles d'activités professionnelles du secteur « Sécurité privée » (Source : Insee RP 2016)

Libellé Fap86	Actifs ayant un emploi
Agents de gardiennage et de sécurité	66%
Employés administratifs d'entreprise	3%
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	3%
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	3%
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	2%
Employés des services divers	2%
Attachés commerciaux et représentants	2%
Ouvriers qualifiés de la maintenance	2%

Tab 06 – Principales PCS associées au secteur d'activité (Source : Insee RP 2016)

libellé des PCS	Actifs ayant un emploi
Agents civils de sécurité et de surveillance	59%
Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)	6%
Employés administratifs divers d'entreprises	3%
Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	2%
Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés	2%
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	2%

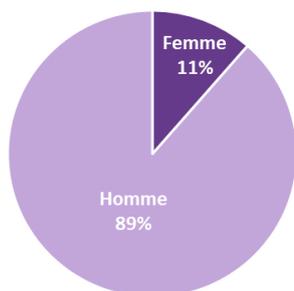


Focus sur les agents de sécurité et de surveillance travaillant dans le secteur « Sécurité privée »

Tab 07 - Répartition par PCS des agents de sécurité et de surveillance (Insee RP 2016)

Liébellé PCS	Part actifs en emploi
Agents civils de sécurité et de surveillance	90,5%
Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)	9,5%

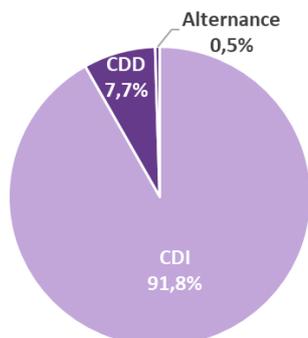
Graph 08 – Répartition Hommes / Femmes (Insee RP 2016)



Graph 09 – Pyramide des âges des salariés (Insee RP 2016)



Graph 10 – Répartition par type de contrat (Insee RP 2016)



Les agents de sécurité et de surveillance représentent la principale profession en termes d'effectifs, ces derniers rassemblent à eux seuls les deux tiers des emplois du secteur. Comme évoqué dans la partie précédente, deux professions caractérisent cette famille d'activité professionnelle. La principale, qui occupe **90% des effectifs**, correspond aux agents civils de sécurité et de surveillance. Selon la définition proposée par l'INSEE, ces agents contribuent « à la sécurité ou à l'ordre public, ou assurent la surveillance de lieux publics, mais n'appartiennent pas à l'armée, la gendarmerie, la police, l'administration pénitentiaire, ni à l'Office National des Forêts, ni à la protection du patrimoine ». La seconde, qui représente **10%** des actifs, concerne les convoyeurs de fonds, gardes du corps et enquêteurs privés. Ces derniers sont « chargés d'assurer la protection des personnes ou des biens contre les actes de malveillance ».

Ces métiers sont très majoritairement exercés par des hommes. L'analyse de la pyramide des âges de ces professionnels laisse paraître une forte proportion de la classe d'âge 35-44 ans (près d'un tiers des effectifs). Par ailleurs près de 30% des professionnels sont âgés de moins de 35 ans, une proportion comparable à la moyenne de l'ensemble des métiers en région (27%).

Le travail en contrat à durée indéterminée semble constituer une règle (92%), les formes de contrats moins pérennes étant bien moins représentées.

Les agents de sécurité et de surveillance en région

- ⇒ En 2016, **5707** actifs sont agents de sécurité et de surveillance
- ⇒ **53%** travaillent dans le secteur de la **sécurité privée**, **10%** dans l'**administration publique et défense** et 5% dans le commerce.
- ⇒ **13%** des actifs de la profession sont des femmes
- ⇒ 27% des agents ont moins de 35 ans. Les séniors de 50 ans et plus représentent 28% des effectifs.
- ⇒ 88% des agents de sécurité et de surveillance sont employés en CDI.

3 > Marché du travail

>> Note méthodologique complémentaire

Avant de proposer une analyse des demandeurs d'emploi à la recherche de la principale famille d'activité professionnelle identifiée dans la précédente partie, il convient généralement d'apporter quelques éléments d'éclairage concernant les caractéristiques de la demande d'emploi en fin de mois (DEFM) issue du secteur. Néanmoins, **ce volet ne sera pas traité dans ce dossier sectoriel pour deux principales raisons** :

- **La première relève d'une limite statistique.** En effet, les données statistiques relatives à la DEFM ne peuvent être filtrées qu'au niveau de la NA38 (38 secteurs d'activité). Hors les activités de la sécurité privée sont regroupées dans un grand secteur intitulé « Activités de services administratifs et de soutien ». Outre les activités d'enquêtes et de sécurité, ce dernier intègre également les activités liées à l'emploi (agence intérimaire notamment), les activités des agences de voyage, les activités de location ou encore les services relatifs aux bâtiments et aménagements paysagers. Ce regroupement est effectivement trop hétérogène pour qu'une analyse des tendances et des caractéristiques de la DEFM soit suffisamment pertinente.
- **La seconde raison est directement liée aux enseignements apportés dans la précédente partie sur les caractéristiques de l'emploi du secteur.** En effet, l'emploi du secteur se définit par la forte proportion des effectifs salariés dans le cœur de métier (deux tiers des salariés), à savoir les agents de surveillance et de sécurité. Ce seul focus peut est suffisant pour mieux caractériser les tendances et spécificités sur le marché du travail.

Tab 08 – Déclinaison des activités du secteur « Activités de services administratifs et de soutien »
(Nomenclature officielle de l'INSEE NA38)

ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN (NS)	Code activité
<i>Activités de location et location-bail</i>	77
<i>Activités liées à l'emploi</i>	78
<i>Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes</i>	79
<i>Enquêtes et sécurité</i>	80
<i>Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager</i>	81
<i>Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises</i>	82

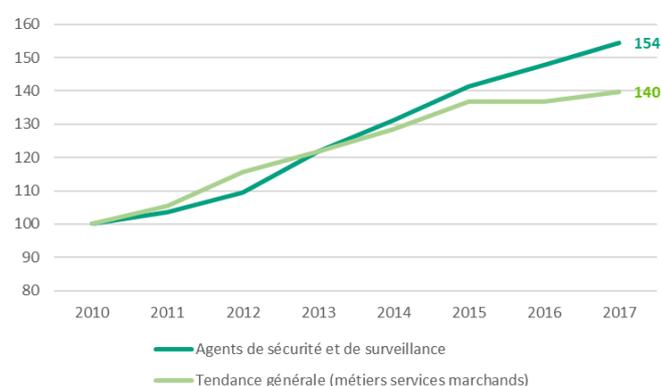
» Focus sur les métiers d'agents de sécurité et de surveillance

Bien que plus de la moitié des agents de sécurité et de surveillance travaillent dans le secteur de la sécurité privée, ces derniers trouvent également des débouchés dans d'autres secteurs d'activité, notamment l'administration publique, qui emploie 10% des agents, et le commerce (près de 5% des professionnels). Très sollicités ces dernières années (cf. chapitre sur les tendances économiques du secteur), la sécurité publique et plus spécifiquement les forces de l'ordre recrutent et forment de nombreux jeunes qui souhaitent s'engager au service de la population. Dans la sécurité privée, l'exigence de qualification professionnelle s'affirme parallèlement à l'élargissement des différents champs d'intervention.

Une forte progression du nombre de demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2017, plus de 2100 demandeurs d'emploi étaient à la recherche d'un poste d'agent de sécurité et de surveillance. Le nombre de demandeurs d'emploi enregistre une augmentation particulièrement soutenue depuis 2010 (+54%). Malgré le ralentissement observé à partir de l'année 2015 dans l'ensemble des métiers associés aux services marchands, la tendance reste durablement orientée à la hausse sur le métier. Cette évolution marque une attractivité du métier auprès des demandeurs d'emploi. Cela s'explique notamment par le dynamisme du secteur et les emplois pérennes qui y sont proposés. Cette stabilité professionnelle est très recherchée par les candidats.

Graph 11 - Evolution de la DEFM ABC des « Agents de sécurité et de surveillance » - Indice base 100 = année 2010 (Source : DARES – Pôle emploi)



Des demandeurs d'emploi d'âge mûr et relativement qualifiés

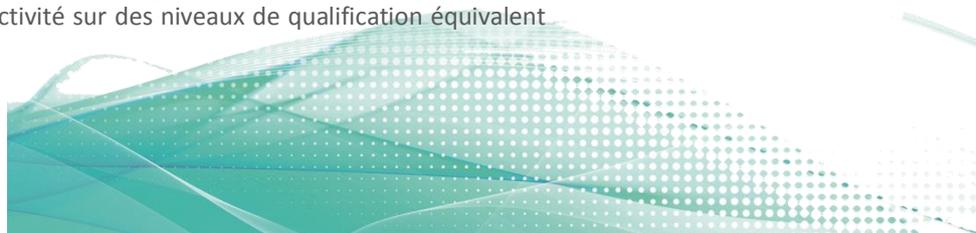
Avec une part de 10%, les chômeurs de moins de 25 ans restent moins représentés que les seniors de 50 ans et plus (24%). Cet écart tend néanmoins à s'atténuer en lien avec la forte augmentation enregistrée entre décembre 2016 et décembre 2017 de 17% chez les demandeurs âgés de moins de 25 ans.

Le niveau de formation des demandeurs apparaît en cohérence avec celui potentiellement attendu sur les postes d'agents de sécurité et de surveillance, à savoir une forte proportion de titulaires d'un diplôme de niveau V (51%) et niveau IV (20%). La proportion de non diplômés (10%) est également inférieure à celle calculée pour l'ensemble des métiers associés aux services marchands (13%).

68% des demandeurs d'emploi exerçaient une activité sur des niveaux de qualification équivalent

aux employés ou ouvriers qualifiés. En revanche, près de 3 demandeurs sur 10 occupaient précédemment des postes n'exigeant aucune qualification particulière.

Plus globalement, la croissance du volume de demandeurs d'emploi entre décembre 2016 et décembre 2017 varie selon les profils. Ainsi, la hausse (+4%) reste principalement portée par les jeunes de moins de 25 ans (+17%) mais aussi par les demandeurs de longue durée inscrits depuis plus de 2 ans.



Tab 09 – Caractéristiques de la DEFM cat ABC de la FAP « Agents de sécurité et de surveillance »

(Source : DARES, Pôle emploi)

DEFM ABC	déc-17	déc-16	Evolution n-1
50 ans ou plus	520	480	8%
De 25 à 49 ans	1390	1380	1%
Moins de 25 ans	210	180	17%
Femmes	230	200	15%
Hommes	1900	1840	3%
Cadres	30	30	0%
Techniciens, Agents de maîtrise	50	40	25%
Ouvriers qualifiés	130	150	-13%
Employés qualifiés	1320	1280	3%
Sans qualification	600	550	9%
Moins d'1 an	1160	1150	1%
1 à 2 ans	440	440	0%
Plus de 2 ans	520	200	160%
TOTAL	2120	2040	4%

Un métier dont l'image reste à valoriser

Au cours de l'année 2018, **880 offres d'emploi** enregistrées concernent des postes d'agents de sécurité et de surveillance. Ce volume apparaît globalement constant depuis l'année 2015, à l'exception d'une baisse enregistrée en 2016.

Plus spécifiquement, ces offres d'emploi concernent très majoritairement des postes de **sécurité et surveillance privée** (code ROME K2503) et dans une moindre mesure des postes de **management** (code ROME K2502) ;

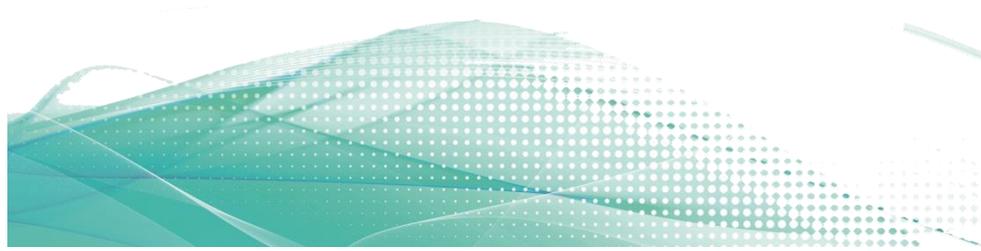
→ Selon les fiches ROME de pôle emploi, **l'agent de sécurité et de surveillance privée** « *surveille, protège les lieux et les biens et prévient les actes de malveillance, les troubles à la tranquillité de lieux et de personnes selon les réglementations de la sécurité. Ce dernier peut également être en charge de l'encadrement d'une équipe.* »

→ Le **manager en sécurité privée** est quant à lui en charge de « *la supervision et du contrôle des prestations et mesures de prévention et de sécurité (aussi bien humaine, électronique, technologique) dans l'objectif de prévenir des risques, sécuriser des sites et protéger des biens et des personnes selon la législation et les réglementations en matière de*

sécurité. Il peut également réaliser des enquêtes privées pour des particuliers ou des sociétés ».

Afin de compléter cette approche, il convient de mettre en lumière les résultats de l'enquête BMO 2019 de Pôle emploi. La dernière enquête permet d'identifier précisément les potentielles difficultés de recrutement. Ainsi, **parmi les 657 projets de recrutements identifiés à l'issue de l'enquête annuelle, 60% sont jugés difficiles** selon les entreprises sondées : il s'agit ici d'une proportion jugée relativement importante, comparativement aux autres métiers associés aux services.

En effet, malgré la demande conséquente, **les entreprises témoignent assez largement de difficultés à recruter**. Malgré un niveau d'accès au métier facilité (formation obligatoire sur un volume d'heures limité), plusieurs contraintes liées aux conditions d'exercice peuvent constituer des freins. Ces métiers sont effectivement plus souvent exercés la nuit ou le week-end et les conditions de travail peuvent être altérées par certaines agressions. Selon un rapport de la branche Sécurité privée publié en 2014, « *un tiers des salariés présents en fin d'année a été victime d'agressions verbales et 4% d'agressions physiques, la plupart dans les TPE/PME* ».



Graph 12 – Evolution des OEE associées à la sous-famille professionnelle « Agents de sécurité et de surveillance »

(Source : DARES Pôle emploi)



Tab 10 – Répartition des offres d'emploi enregistrées par libellés ROME

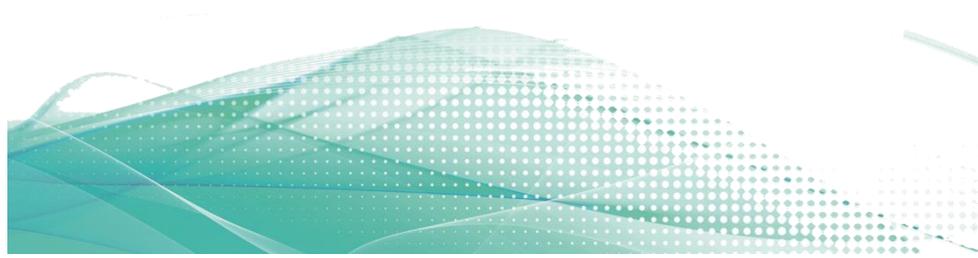
(Source des données : DARES Pôle emploi 2017)

Code ROME	Libellé ROME	Part des OEE 2018	Evolution n-1
K2503	Sécurité et surveillance privée	93%	-6%
K2502	Management sécurité privée	7%	38%

Tab 11 – Projets de recrutements et difficultés de recrutements par métiers, associés à la sous-famille professionnelle « Agents de sécurité et de surveillance »

(Source des données : Pôle emploi - Enquête BMO 2019)

Libellé Métier	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Agent de sécurité et de surveillance	657	60,40%	17,70%



4 > Formation et insertion

» Panorama de l'offre de formation professionnelle régionale du domaine de formation « sécurité privée »

L'identification des établissements et des formations de la filière « sécurité privée » a été faite sur la base du portefeuille des formations directement rattachées aux domaines de formation du même nom.

Une offre de formation très localisée

Il existe en région Centre-Val de Loire, à la rentrée 2018, 4 établissements proposant des formations menant vers les métiers de la sécurité privée.

Ces formations sont dispensées dans seulement quelques établissements répartis entre Orléans, Dreux, Bourges et Vendôme. Les départements de l'Indre-et-Loire et l'Indre sont dépourvus de ce type de formation (uniquement en ce qui concerne la voie scolaire). Les établissements qui relèvent de la formation continue sont traités un peu plus loin dans cette étude.

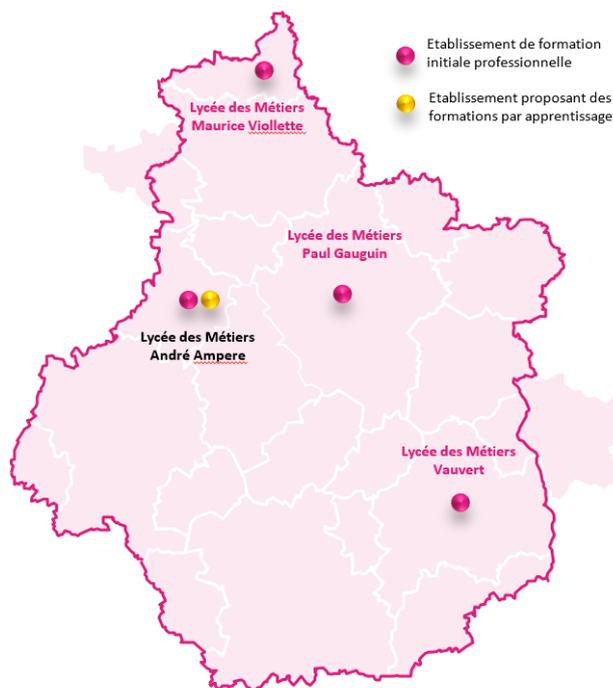
Tab 12– Liste des établissements du domaine de formation « Sécurité privée » à la rentrée 2018

(Source : Rectorat Académie Orléans –Tours, Région Centre-Val de Loire, DRAAF)

Libellé zone d'emploi	Fichier Rectorat ou Région	Denomination de l'établissement
Bourges	Education Nationale	LP LYCEE DES METIERS VAUVERT
Dreux		LP LYCEE DES METIERS MAURICE VIOLLETTE
Orléans		LP LYCEE DES METIERS PAUL GAUGUIN
Vendôme		LP LYCEE DES METIERS ANDRE AMPERE

Libellé zone d'emploi	Fichier Rectorat ou Région	Denomination de l'établissement
Vendôme	Apprentissage	LP LYCEE DES METIERS ANDRE AMPERE

Carto 03 – Localisation des établissements de formation initiale professionnelle associés au domaine « Sécurité privée » (Source : Rectorat Académie Orléans- Tours, Région Centre, DRAAF)



Des formations essentiellement de niveau V et IV

→ La filière de formation « **Sécurité privée** » est représentée en région Centre-Val de Loire par un diplôme de niveau V (CAP) et deux diplômes de niveau IV (Bac Pro et Brevet Professionnel).

Diplôme de niveau V :

-Le **CAP « Agent de sécurité »**. Selon le descriptif formation de l'ONISEP, ce CAP vise à former les professionnels dont la principale mission est de prévenir certains actes répréhensibles comme le vol, l'effraction ou les dégradations. Ce dernier doit connaître les techniques de prévention et de lutte contre les sinistres (incendies, inondations, incidents techniques...) et participe au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité. Il

peut également administrer les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.

Plusieurs perspectives d'évolution sont possibles. En fonction de l'expérience, le diplômé peut évoluer vers le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes ou encore la surveillance aéroportuaire.

En région Centre-Val de Loire, le **Lycée des Métiers André Ampère** de Vendôme est le seul à proposer cette formation.

Diplômes de niveau IV :

-Le **Bac Pro « Métiers de la sécurité »** : Le diplômé est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Plus spécifiquement, le titulaire du bac pro doit contribuer à la sûreté et à la sécurité de l'espace public et privé. Il est également amené à lutter contre les incendies, peut assurer des missions de secours et d'assistance aux victimes. Il est également en charge de la surveillance des lieux et des accès, peut rappeler et faire respecter les réglementations spécifiques. Il constate enfin et identifie les atteintes aux biens et à l'environnement ainsi que les situations à risques.

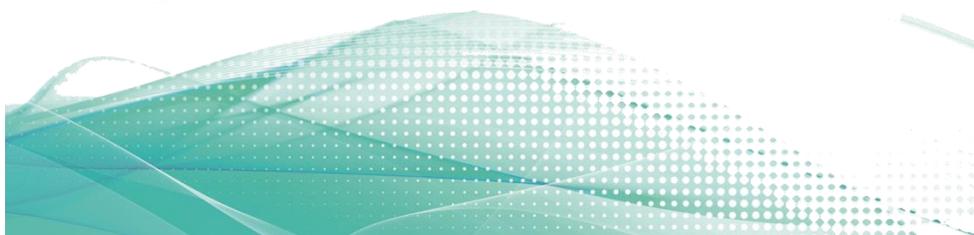
Outre le secteur de la sécurité privée, le diplômé peut également accéder à d'autres fonctions, par des formations complémentaires, concours, examens professionnels dans des domaines d'activité variés (sauvetage-déblaiement, recherche en milieux périlleux, cynotechnie, risques radiologiques et chimiques...).

Le Bac Pro est dispensé en formation initiale dans quatre établissements : Le **Lycée des Métiers Vauvert** de Bourges, le **Lycée des Métiers Maurice**

Viollette de Dreux, le Lycée des Métiers Paul Gauguin d'Orléans et enfin le **Lycée des métiers André Ampère** de Vendôme.

-Le **Brevet Professionnel « Agent Technique de prévention et de sécurité »**. Le titulaire du BP est aussi bien formé à la prévention des risques qu'à l'intervention en cas de sinistre. Le professionnel doit être en mesure de répertorier les risques propres à l'entreprise, les analyses et doit être capable de proposer les moyens pour les prévenir. Il estime l'adéquation des matériels mis à disposition avec les risques identifiés. Ce dernier est également en mesure de traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance. Selon la nature du risque ou du sinistre, le diplômé est capable de choisir les moyens matériels et humains à engager. Il sait aussi définir les limites de l'action à mener et est en mesure d'évaluer la nécessité ou non de faire intervenir les services techniques d'assistance.

Ce diplôme est proposé en apprentissage à Vendôme, au **Lycée des Métiers André Ampère**.



Un nombre d'apprenants en forte augmentation depuis la rentrée 2013

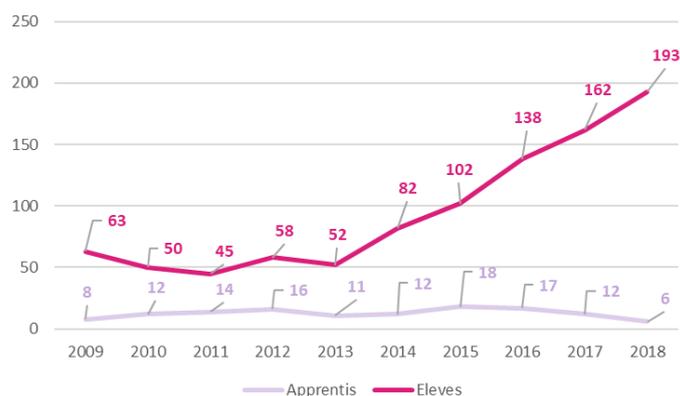
A la rentrée 2018, **193 élèves** sont inscrits dans l'un des diplômes de la filière de formation « Sécurité privée ». Les effectifs inscrits apparaissent en forte hausse depuis la rentrée de l'année 2013, le nombre d'élèves a quasiment été multiplié par trois entre la rentrée de 2013 et celle de 2018. Cette croissance est liée au déploiement régional du Bac Pro « Métiers de la sécurité » au cours de la période :

-Ouverture du Bac Pro « Métiers de la sécurité » au **Lycée des Métiers André Ampère** à la rentrée 2014, au **Lycée des Métiers Maurice Viollette** à la rentrée 2015 et au au **Lycée des Métiers Paul Gauguin** à la rentrée 2016.

Représenté par le BP « Technique de prévention et de sécurité », **l'apprentissage réunit seulement six apprenants à la rentrée 2018**. Contrairement au nombre d'élèves, le volume d'apprentis, déjà restreint, apparaît en forte baisse depuis la rentrée 2015 (18 apprentis). Cette tendance est en partie liée aux difficultés des jeunes candidats à identifier les entreprises susceptibles de les superviser

pendant leur formation. Malgré une insertion professionnelle moins performante (*cf. partie suivante*), de nombreux élèves privilégient encore la voie scolaire, dont les modalités d'entrées sont considérées comme moins contraignantes.

Graph 13 – Evolution des inscrits (élèves et apprentis) dans les formations associées au domaine « Sécurité privée » (Source Rectorat Académie Orléans-Tours, DRAAF, Région Centre-Val de Loire)



Une meilleure insertion professionnelle à l'issue d'une formation de niveau IV

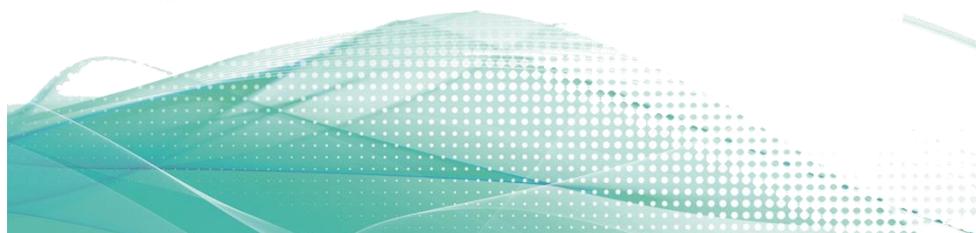
Le Bac Pro « Métiers de la sécurité » et le BP « Agent technique de prévention et de sécurité », deux diplômes de niveau IV, concentrent plus de 77% du volume d'apprenant de la filière en région. **Ce niveau de formation est souvent celui qui est privilégié pour une insertion plus aisée et rapide sur le marché du travail.**

En effet, selon la dernière enquête IVA (Insertion vie active) qui couvre les sortants des années terminales des formations professionnelles en lycée sous tutelle Education nationale, **40% des titulaires du CAP « Agent de sécurité » étaient en emploi sept mois après leur sortie de formation**. Le taux d'insertion en emploi atteint plus de **60% pour les titulaires du Bac Professionnel « Métiers de la sécurité »**.

Par ailleurs, selon l'enquête IPA (Insertion professionnelle des apprentis), qui correspond aux

jeunes sortants de classe terminale de formations en apprentissage, **le taux d'insertion professionnelle des titulaires du BP « Agent Technique de prévention et de sécurité » atteint plus de 70%.**

Les professionnels du secteur semblent effectivement davantage privilégier les titulaires de niveau de formation supérieure, **la maturité et le niveau de connaissance et de technicité des candidats** sortants d'une formation de niveau IV semble constituer l'une des principales raisons de ce choix.



Tab 13– Répartition du nombre d'élèves inscrits par diplômes associés au domaine de formation « Sécurité privée » (Source : Rectorat Académie Orléans-Tours, région Centre-Val de Loire, DRAAF)

Libellé diplôme	2016	2017	2018
BAC PRO METIERS DE LA SECURITE	107	129	148
CAP AGENT DE SECURITE	31	33	45

Tab 14– Répartition du nombre d'apprentis inscrits par diplômes associés au domaine de formation « Sécurité privée » (Source : Rectorat Académie Orléans-Tours, région Centre-Val de Loire, DRAAF)

Étiquettes de lignes	2016	2017	2018
BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	17	12	6

L'offre de formation continue

Carto 04 – Localisation des établissements de formation continue et qualifiante associés au domaine « Sécurité privée », en 2019 (Source : PRF 2019, Région Centre-Val de Loire, Pôle emploi)



L'offre de formation continue est représentée en région par au moins **14 organismes de formation** répartis sur l'ensemble du territoire régional Parmi ces organismes, **9 proposent des formations qualifiantes** (exclusivement de niveau V). Il s'agit notamment de l'AFEC (Eure-et-Loir), l'AFPA (Tours), B&C Formation SAS (qui propose des sessions dans le Loiret, le Cher, Le Loir-et-Cher et l'Indre), le GRETA et Odyssee Formations (qui propose des sessions sur Tours).

Au moins quatre titres professionnels sont dispensés en région Centre-Val de Loire et tous sont de niveau V :

- **Le Titre Professionnel « agent de sûreté et de sécurité privée »** est proposé par l'AFPA de Tours, le GIP FTLV-IP (Orléans et Vierzon) et le GRETA Berry de Bourges.

- **Le Titre RNCP « agent de prévention et de sécurité »** est dispensé par l'organisme spécialisé B&C Formation SAS (sessions à Blois, Bourges, Châteauroux et Orléans), le GRETA Berry de Bourges, le GRETA Cœur 2 Loire (sessions à Gien, Montargis, Orléans et Pithiviers) et enfin le GRETA Val de Loire (sessions à Blois, Romorantin-Lanthenay, Tours et Vendôme).

-**Le Titre RNCP « agent de prévention de sûreté et de sécurité »** est proposé par le GRETA Cœur 2 Loire (sessions à Chartres, Gien, Montargis et Orléans)

-**Le Titre RNCP « agent privé de prévention et de sécurité »** est dispensé par l'AFEC 28 (antenne de Vernouillet) et l'organisme spécialisé Odyssee Formations (Sessions à Tours).

Tab 15– Formation continue en sécurité privée : évolution du nombre de places qualifiantes ventilées selon le financeur

(Source : Région Centre-Val de Loire, Pôle emploi, OPCA)

Financeurs	2016	2017	2018	2019
Conseil Régional	228	294	238	244
Pôle emploi	61	48	24	22
Financements privés	24	29	133	73
Total général	313	371	395	339

Tab 16– Formation continue en sécurité privée : évolution du nombre de sessions qualifiantes ventilées selon le financeur

(Source : Région Centre-Val de Loire, Pôle emploi, OPCA)

Financeurs	2016	2017	2018	2019
Conseil Régional	19	25	22	21
Pôle emploi	9	4	2	2
Financements privés	23	22	41	42
Total général	51	51	65	65

Quid de l'offre de formation continue non qualifiante ?

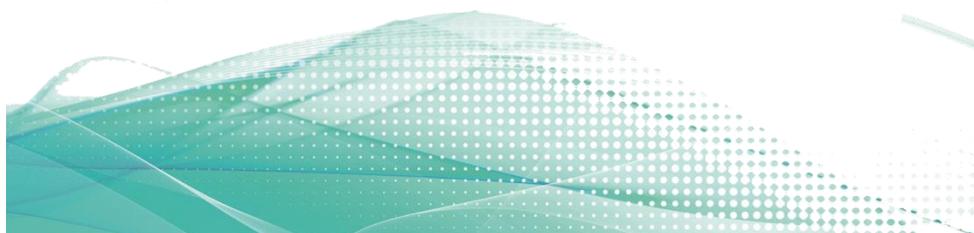
En dehors de la formation continue qualifiante, il existe un certain nombre de certifications, diplômes ou habilitations dédiées à la prévention et sécurité. Parmi les formations identifiées dans cette catégorie, il convient de noter :

-**Le Certificat de Qualification professionnelle CQP « Agent de prévention et de sécurité »** proposé par l'ANH Formation à Tours, Guard's Formation (Tours) et Securitas Formation (Orléans).

-**Le diplôme d'«Agent de service de sécurité d'incendie et d'assistance à personne »** est délivré par ANH Formation (Tours), APAVE (Bourges), B&C Formation SAS (Blois, Bourges, Châteauroux et

Orléans), le GIP FTLV-IP (Montargis), le GREAT (Montargis, Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme), Guard's Formation (Tours), Odyssee Formations (Tours), Securitas Formation (Orléans) et Socotec Formation (Orléans).

-**L'Habilitat**ion « **Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes »** est dispensée par ANH Formation (Tours), APAVE (Bourges), B&C Formations SAS (Blois, Bourges, Châteauroux et Orléans), le GRETA Val-de-Loire(Blois), Guard's Formation (Tours), Odyssee Formation (Tours) et Securitas Formation (Orléans).



5 › Synthèse SWOT

Forces

- Un secteur qui reste **en forte croissance**, notamment en ce qui concerne la demande privée (ménages, entreprises)
- Une **pyramide des âges relativement jeune**, des actifs globalement plus jeunes que dans les autres secteurs économiques
- Des **emplois pérennes** et très majoritairement en CDI
- Pour les salariés, des **perspectives d'évolution réelles** vers les différents métiers de la sécurité (forces de l'ordre, pompiers, défense)
- Une **offre de formation continue étoffée** et globalement bien répartie sur l'ensemble du territoire régional

Faiblesses

- Une **forte atomisation du tissu d'établissement** du secteur de la sécurité privée. Le tissu régional est caractérisé par un faible nombre d'ETI et grandes entreprises mais une myriade de microentreprises et TPE.
- Une caractéristique démographique qui s'accompagne d'une **faible rentabilité et d'un manque chronique de financements**
- Le poids **encore très important des donneurs d'ordre publics** sur le marché de la sécurité privée (plus d'un tiers du chiffre d'affaires du secteur en moyenne)
- **Faible taux d'encadrement** et absence de « middle management » ou d'encadrement intermédiaire (signe de professionnalisation du secteur)
- Des **difficultés récurrentes de recrutements** liées à un fort turn-over des conditions d'exercice jugées plutôt difficiles
- Une **offre de formation initiale en phase de structuration et de consolidation** (mise en place d'un tronc commun au niveau national, revalorisation des enseignements, réflexions pour développement de formations de niveau supérieur...)

Opportunités

- Des **débouchés et des perspectives de créations d'emploi bien réelles** en lien avec les avancées technologiques et l'émergence de nouveaux marchés économiques (IoT, intelligence artificielle, robotique, sécurité prédictive, biométrie...)
- Une **meilleure reconnaissance du secteur, plus régulé et qui tend à se structurer** de plus en plus à l'échelle nationale et locale (renforcement des dispositifs d'habilitation et de contrôle des entreprises de sécurité privée, uniformisation des symboles d'identification des acteurs du secteur..)

Menaces

- Une **concurrence internationale très forte qui fragilise les plus petites structures** (peu d'entreprises régionales ont une taille internationale sur la marché de la sécurité privée)
- Une **forte concurrence des sociétés télécoms et services informatiques** en lien avec la montée en puissance de la sécurité électronique

6 › Approche prospective

›› Eléments préalables de prospective nationale

A la fin de l'année 2016, le conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) et la délégation ministérielle aux industries de sécurité (DMIS), deux organismes dépendants du ministère de l'intérieur, diligentent une étude prospective nationale du secteur de la sécurité privée. Cette étude intitulée « Panorama prospectif de la sécurité privée 2025 », publiée à la fin de l'année 2016, constitue, selon la lettre de mission du ministère de l'intérieur, un exercice de « réflexion sur les pistes d'évolution des missions des agents de sécurité privée (exercice sur la voie publique, armement, interpellation, coopération avec les forces publiques, en tenant compte d'une analyse des risques et menaces, notamment en matière de terrorisme, de l'acceptabilité sociale et des compétences et formations requises ».

Il convient de noter qu'il s'agit de l'une des rares études prospectives réalisées à l'échelle nationale sur ce périmètre sectoriel. Les éléments de prospective nationale dressés dans ce chapitre sont donc essentiellement issus de cette étude. Par ailleurs, il faut également préciser que la démarche prospective initiée par le rédacteur diffère quelque peu des approches prospectives traditionnelles, qui présentent généralement différents scénarios potentiels (scénario souhaitable, scénario tendanciel et scénario de crise). Dans ce cas, il s'agit plutôt d'esquisser une photographie du secteur à horizon 10 ans (2025 dans ce cas précis) tout en mettant en relief les enjeux et défis rencontrés par la profession, aussi bien sur le plan économique et structurel que sur les aspects emplois et formations.

Un secteur en mutation qui évolue sur un marché en forte demande et en expansion

Vers un resserrement de l'émiettement des entreprises : un secteur mieux structuré et plus intégré. Le secteur de la sécurité subit actuellement un changement de paradigme progressif sans précédent. Le marché de la surveillance traditionnelle et sa dynamique actuelle appellent à l'accélération de l'intégration des services de surveillance traditionnelle sur site, avec l'appui des solutions technologiques et électroniques (vidéosurveillance, systèmes de contrôle des accès et systèmes informatisés). Ces tendances devraient continuer à dominer l'avenir des activités de sécurité. Par ailleurs, afin de répondre aux exigences de compétences humaines et d'offres de services intégrés, les entreprises du secteur seront amenées à évoluer, à se rassembler, pour une majorité d'entre elles. Les autres entreprises du secteur joueront principalement un rôle de sous-traitants, et seront dépendantes de la commande et des prix pratiqués par les structures qui auront réussi à répondre aux défis de restructuration attendue.

Une demande de sécurité qui devrait rester très forte en France. Dans une étude de l'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des

réponses pénales, département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice) consacrée à « la victimisation et les perceptions en matière de sécurité », l'observatoire souligne que la vagues d'attentats terroristes « a fortement bouleversé la hiérarchie des problèmes les plus préoccupants dans la société française actuelle ». Selon les résultats de l'enquête « Cadre et Vie et sécurité », « le chômage demeure la première préoccupation (38,3%, - 8,4 points sur un an) mais après lui, ce n'est plus la pauvreté (12,1%, - 2,7 points) et la délinquance (9,7%, - 4,1 points) qui sont le plus cités, mais le terrorisme (17,7%, + 15,1 points) ». Terrorisme et délinquance semblent effectivement constituer les préoccupations essentielles de la population. L'étude de l'ONDRP confirme également les enseignement d'un autre sondage dans le quel apparaît que « pour lutter contre l'insécurité, les français seraient favorables à plus de 60% à développer le recours à des sociétés de sécurité privée ». Bien que la valeur des résultats de ces sondages doit être pondérée, compte tenu de la période particulière faisant suite aux attentats de 2016, il convient d'établir, malgré cela, une tendance constante de vouloir associer plus la sécurité privée à la protection du grand public.

Des mutations économiques qui se traduisent par de nouvelles missions et par l'émergence de nouveaux métiers

Vers une « ubérisation » de la sécurité privée.

L'«ubérisation» de la sécurité privée devrait constituer dans les prochaines années un enjeu fort, notamment dans le monde des enquêtes privées. Le développement et la multiplication des applications pour smartphone et divers supports numériques mobiles illustre déjà cette tendance. Développée en 2015, l'application pour smartphone « Trustify » constitue un bon exemple. Cette dernière met en relation, à la fois par géolocalisation et types de services recherchés (vérification de la sécurisation de ses enfants, localisation d'une personne, vérification des antécédents d'une personne, enquête en matière de fraude, diagnostic de sécurité, client mystère...) des détectives privés et des clients. Ces clients indiquent leur adresse et besoins sur l'application qui leur trouve ensuite les détectives préalablement référencés. D'autres applications existent pour la sécurité privée classique ou la protection rapprochée, comme «Banneman» et qui sont également décrites comme participant au phénomène d'«ubérisation » de la sécurité privée, au sens de la mise en relation numérique géo localisée d'une offre et d'une demande. La demande privée, et plus spécifiquement celle des citoyens stimulera encore davantage le marché libre de la sécurité pour répondre aux besoins croissants de services de sécurité adaptés et personnalisés. En outre, les nouvelles menaces (cybercriminalité, protection des données privées) et le déploiement de nouvelles technologies vont impacter le milieu de la sécurité privée qui n'aura d'autre choix que de s'adapter.

Le déploiement de l'IoT (Internet des objets ou Objets connectés) : un impact majeur sur les fonctions traditionnelles de surveillance et télésurveillance.

Avant le développement massif des objets connectés, le coût de la télésurveillance était particulièrement important du fait de la mobilisation des moyens humains nécessaires (agents de surveillance mobilisés 24 heures sur 24 et se déplaçant à la moindre alerte). Ce type de dispositif était généralement déployé dans le monde militaire, certaines entreprises et dans les foyers les plus aisés. La démocratisation de l'IoT a fondamentalement impacté le domaine professionnel et des intermédiaires de la surveillance à distance. En effet, les objets connectés sont de plus en plus reliés directement à l'utilisateur final via les différents supports numériques mobiles. Ainsi, l'utilisateur peut faire de l'auto surveillance. Cette nouvelle offre inonde désormais le marché privé. Ce phénomène impacte

toutefois les entreprises traditionnelles du secteur qui n'ont pu prendre suffisamment tôt ce virage technologique. L'IoT peut aussi constituer une opportunité pour de nombreux acteurs du secteur de la sécurité, en tant que nouvel outil à disposition pour la lutte contre le terrorisme et les actes criminels : l'agent de sécurité tend à devenir un « agent connecté ». Ce dernier doit désormais être en mesure de maîtriser l'ensemble des technologies qui lui sont mis à disposition.

La biométrie et les technologies numériques de reconnaissance des individus : un nouveau défi technologique pour les acteurs de la profession.

Les techniques de la biométrie occupent désormais une place majeure dans le monde de la sécurité. Elles entraînent des changements de fond sur certaines fonctions de sécurité et de protection et exigent des métiers de la sécurité privée, une réelle adaptation. Avec une croissance annuelle de près de 20%, les contrôles d'accès biométriques deviennent incontournables. Les dispositifs de reconnaissance corporelle, faciale, digitale, vocale, visuelle constituent autant d'outils que le secteur est appelé à s'approprier de plus en plus. Certains acteurs de la sécurité privée expérimentent déjà des technologies de détection des comportements suspects sur des caméras de vidéosurveillance, tout en appelant à confier ces nouvelles prérogatives aux agents de sécurité.

Le développement de l'intelligence artificielle et de la robotique à des fins de sécurité privée.

La robotique, qui fait son entrée dans le monde de la sécurité privée, constituera un soutien d'importance à l'agent et aux entreprises de sécurité privée dans les prochaines années. Ainsi, « *des robots ont investi le terrain de la sécurité et s'installent peu à peu dans les entreprises. Ces petits engins sont capables de faire des rondes, d'effectuer une levée de doute, de suivre un intrus et ce, sans installation particulière pour l'utilisateur* ». Les robots intelligents ne devraient pas remplacer les agents de sécurité. Bien au contraire, ils permettront à ces derniers d'effectuer avec plus d'efficacité leurs missions de surveillance. Cela ouvre la voie à une interaction plus forte entre machines et humains, à savoir la cobotique. Les acteurs de la sécurité privée conviennent collégalement sur une forme de pénurie de personnes en situation d'accompagner ces évolutions technologiques. Il apparaît donc inévitable que ce type de moyen sera à la disposition de la sécurité privée dans les prochaines



années, avec un personnel spécialement qualifié pour une utilisation optimale.

L'émergence de la sécurité prédictive. Déjà bien implanté dans plusieurs pays anglo-saxons, le « geographic policing » devrait également représenter un enjeu fort pour les acteurs de la sécurité privée dans les prochaines années. La sécurité prédictive représente en réalité un outil de gestion et d'optimisation des moyens, la création de

programmes capables de « prévoir » les atteintes aux biens matériels dont les entreprises privées de sécurité ont la charge. A l'instar des forces de sécurité intérieure qui investissent ce domaine depuis déjà quelques années, il suscite également l'intérêt des grands groupes du secteur en France. A titre d'exemple, l'entreprise Securitas, en partenariat avec Orange, travaillent déjà sur un outil prédictif.

Des besoins en compétences et qualifications qui évoluent

Une force de sécurité privée structurée et davantage reconnue. Depuis les événements du milieu des années 2010, le secteur tend à se structurer afin de répondre aux enjeux sociétaux et technologiques des prochaines années. La régulation progressive par le secteur dans une instance qui rassemble l'Etat et la profession (instauration récente des postes du CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité) et de la Délégation interministérielle à la sécurité privée (DISP)), peut être considéré comme le signal d'une professionnalisation renforcée des métiers ainsi qu'une montée en compétence.

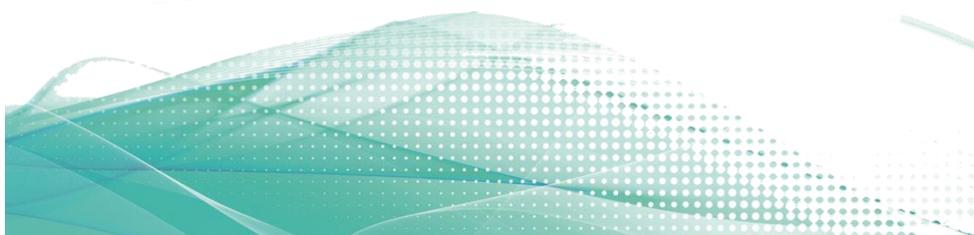
L'enjeu de formation et de professionnalisation. Dans le rapport de Marc Burg (Préfet chargé de mission au ministère de l'Intérieur), le schéma de formation est présenté de la manière suivante : « *Il est permis de penser que ce schéma de formation faisant intervenir un très grand nombre d'acteurs sera sans doute appelé à évoluer dans le sens d'une réduction du nombre de centres, peut-être pour arriver à terme à quelques centres régionaux et départementaux, véritables têtes de réseaux de la formation au plan départemental ou régional, et peut-être un jour, à la naissance d'une école de la sécurité privée que des responsables de la profession appellent de leurs vœux ?* ». Il précise par ailleurs... « *L'idée d'une formation bâtie autour d'un tronc commun renforcé enseignant les bases communes nécessaires à tout agent de sécurité privée, actuellement en voie de généralisation, qui*

devra tenir compte des créneaux nouveaux émergents et, évidemment du risque terroriste, puis d'une formation plus spécialisée selon les missions spécifiques choisies par l'intéressé sera sûrement aussi au cœur des débats prospectifs de la profession ». D'autres enjeux sont également pointés du doigt dans le rapport, comme la mise en place d'une véritable formation de cadres intermédiaires ou de « middle management », qui semble à ce jour faire particulièrement défaut. En effet, cette catégorie professionnelle intermédiaire pourrait amener à se développer dans les années à venir.

Des besoins de personnels plus polyvalents et qualifiés. Les entreprises de la sécurité font face à plusieurs défis concernant les ressources humaines. Ces enjeux sont déclinés de la manière suivante :

- La féminisation du secteur
- La montée en qualification de la main d'œuvre
- L'importance de la formation à la réglementation en vigueur
- La nécessité de compétences notamment en gestion des conflits ainsi qu'en langues étrangères

Le rapporteur de l'étude prospective nationale synthétise de la manière suivante : « *une organisation de sécurité privée devrait pouvoir s'appuyer sur un nombre approprié de ressources humaines ayant un niveau de qualification suffisant afin d'être en mesure de mettre en œuvre des concepts de sécurité complets, performants et harmonieux* ».



»» Eléments de prospective régionale

Afin d'élaborer des scénarios d'évolution du secteur de la sécurité privée en région Centre-Val de Loire, l'ORFE a réuni un groupe de travail en janvier 2020 consacré au partage du diagnostic sectoriel, à l'identification des variables d'impact et enfin à l'élaboration des scénarios à l'échelle régionale à un horizon de 10 ans. Ce groupe de travail est composé d'acteurs institutionnels régionaux (Conseil régional, DIRECCTE), d'experts économiques, de partenaires sociaux et de la branche professionnelle (UIMM).

Par ailleurs, afin de compléter l'établissement des scénarios, plusieurs contacts complémentaires avec des entrepreneurs ont été effectués

Identification des variables d'évolution pouvant impacter le secteur

A l'issue du groupe de travail régional réuni en janvier 2020, plusieurs variables pouvant impacter le secteur ont été identifiées. Ces dernières ont été regroupées en quatre sous-ensembles présentés ci-dessous.

NB : Certaines variables dressées dans ce chapitre n'ont pas été évoquées lors de la réunion de travail. Elles ont été ajoutées suite aux entretiens complémentaires avec des représentants d'entreprise du secteur.

CONJONCTURE ET SPECIFICITES DU TISSU ECONOMIQUE

- *Croissance économique et conjoncture*

Après s'être stabilisée pendant la crise économique de 2008, la croissance du marché de la sécurité privée était repartie à la hausse dans les années 2010 et une accélération à la fin de l'année 2015. L'année 2016 apparaît particulièrement florissante pour le secteur, conséquence de la hausse des demandes qui ont suivi la vague d'attentats et sans oublier l'organisation de compétitions internationales telles que l'Euro de Football au début de l'été 2016.

Toutefois, depuis 2017, la situation apparaît plus contrastée. Une étude menée par la Cour de comptes en 2018 épingle assez sévèrement les entreprises du secteur et s'inquiète du dumping pratique sur « le prix des prestations au détriment du service rendu, face à des menaces durables ». L'institution pointe les importantes fragilités économiques et sociales ainsi que les lacunes structurelles d'un secteur qui reste particulièrement atomisé. Par ailleurs, une étude publiée en 2019 par le cabinet Xerfi-Precepta met en évidence une diminution de la croissance annuelle du marché de la sécurité privée : une tendance causée notamment par la pression qu'exercent certains clients de plus en plus exigeants sur les prix.

- *Degré de concurrence entre les acteurs de la sécurité privée et avec les autres acteurs économiques*

La concurrence exacerbée entre les sociétés peut constituer un réel handicap pour le secteur. Cette rivalité est d'autant plus problématique avec l'apparition des plateformes numériques proposant des prestations de sécurité privée, lesquelles ne sont pas astreintes aux réglementations régissant la profession.

- *Niveau de concentration du tissu économique (regroupements, émiettement...)*

Le tissu reste caractérisé par une grande hétérogénéité et plus spécifiquement à une atomisation du marché. Près de 6 établissements sur 10 n'ont pas de salariés et plus de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé par une poignée de gros acteurs. Par ailleurs, cette atomisation du marché s'accompagne d'une incapacité des sociétés de sécurité privée à désigner des interlocuteurs représentatifs. En effet, toujours selon la dernière



étude menée sur le secteur par la Cour des comptes, moins de 5% des entreprises de sécurité privée adhèrent à l'un des syndicats professionnels.

Variables

- *Croissance économique et conjoncture*
- *Degré de concurrence entre les acteurs de la sécurité privée et avec les autres acteurs économiques*
- *Niveau de concentration du tissu économique (regroupements, émiettement...)*

CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DU MARCHE DE LA SECURITE

- *Evolution de la demande de sécurité privée*

Depuis 2015, le contexte de menace terroriste en France et l'impact des opérations événementielles comme le championnat européen de football avaient propulsé les chiffres de la sécurité privée. Aujourd'hui, cet effet économique tend à s'atténuer. Ainsi, alors que la croissance du secteur atteignait les 4,2% en 2016, elle s'est nettement ralentie en 2017 et 2018 pour descendre sous les 3%, selon les chiffres de l'Atlas En Toute Sécurité. Témoins de ce ralentissement, plusieurs indicateurs sont passés à l'orange. A commencer par les effectifs globaux de la profession qui rencontrent une certaine décélération. Les créations d'emplois ont également connu une légère baisse, de même que la rentabilité des entreprises qui tend encore à se dégrader.

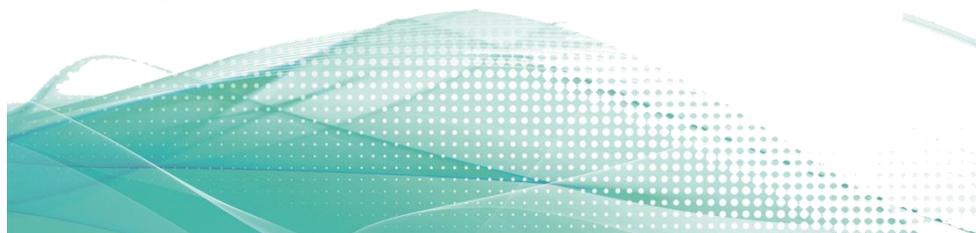
Selon une étude de l'INSEE, les différentes clientèles du secteur ont accru leur demande à des rythmes comparables. La clientèle d'entreprises représente près de 70% du chiffre d'affaires, le reste de la clientèle se répartissant par ailleurs entre particuliers, d'une part, et administrations publiques et collectivités locales, d'autre part. Le développement plus récent de la télésurveillance ou surveillance à distance, qui réalise plus du tiers du chiffre d'affaires auprès des particuliers, contribue sensiblement à maintenir le poids de cette clientèle dans la demande adressée à l'ensemble du secteur.

- *Démographie, vieillissement de la population*

Selon une étude de l'INSEE sur la projection de la population régionale, la croissance démographique de la région Centre-Val de Loire s'inscrit dans une dynamique portée par un solde naturel et un solde migratoire positifs. A horizon 2050, la part des séniors de 65 ans et plus augmenterait de plus de 30%. Ce vieillissement de la population devrait s'accompagner d'une baisse de la population active. Par ailleurs, la part de 25-64 ans serait la plus faible des régions de Province.

- *Environnement social, risques terroristes*

Depuis la série d'attentats du milieu de la décennie, le terrorisme est devenu la première des priorités alors que le phénomène migratoire se traduit par des tensions ponctuelles et réelles concentrées géographiquement sur certains points sensibles. Plus globalement, la perception « sécuritaire » qui met en avant le tryptique terrorisme, migration et cyber sécurité prend aujourd'hui une dimension beaucoup plus importante qu'elle ne l'était il y a encore une dizaine d'années. Cette perception impacte, dans une certaine mesure, le recours aux services de sécurité et plus spécifiquement de sécurité privée et de surveillance.



Variables

- *Evolution de la demande de sécurité privée*
- *Démographie des ménages*
- *Pouvoir d'achat, revenus des ménages*
- *Environnement social*
- *Capacité d'innovation et transformation digitale*
- *Capacité d'innovation et transformation digitale*

Les entreprises privées de sécurité sont à l'aube d'une révolution qui peut aider à développer de nouvelles prestations, intégrant des technologies avancées telles que la robotique mobile, l'intelligence artificielle, la biométrie... L'intégration de ces technologies s'apparente à une révolution digitale aussi puissante que celle rencontrée au début des années 2000 avec l'arrivée de l'internet protocole (IP), de la vidéosurveillance et des plateformes de service.

Néanmoins, la question qui peut être relevée est celle de la capacité du tissu économique régional à innover et intégrer ces nouvelles technologies.

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTATIONS

- *Niveau de réglementation du secteur*

La transformation du secteur engagée depuis plus d'une décennie se traduit sur le terrain par des transferts de missions, autrefois prérogatives de l'Etat, en direction du secteur privé : surveillance des administrations publiques, surveillance des aéroports ou encore des lieux culturels et de cultes. Ces transferts se sont souvent opérés sur le terrain sans qu'aucun pouvoir régalien ne soit délégué au secteur, ce qui limite la marche de manœuvre ainsi que l'efficacité des activités des professionnels de la sécurité privée.

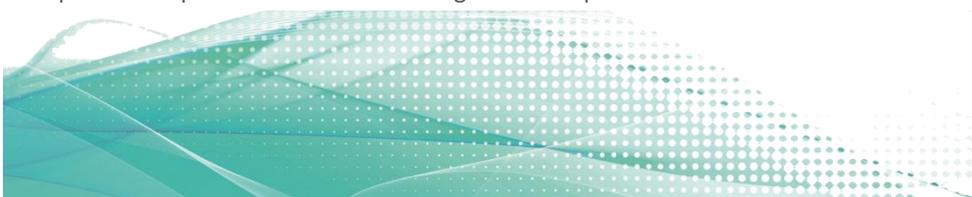
- *Législation sur le port d'armes des agents de sécurité*

Le port d'arme pour les agents de sécurité privée n'est pas chose nouvelle. Les transporteurs de fonds et de valeurs, les personnes intervenant dans la protection des sites nucléaires ou encore les agents de protection rapprochée de personnalités potentiellement menacées peuvent déjà être équipés d'armes de poing.

Depuis le 1er janvier 2018, un décret élargi le champ d'action de l'armement des agents et solidifié l'encadrement juridique : en fonction des missions, les agents peuvent être équipés d'armes de catégorie B (armes à feu de poing et d'épaule) ou de catégorie D (bâtons de défense, matraques télescopiques, aérosols, tonfas...).

A ce jour cette mesure concerne uniquement « les personnes des FLS (Force locale de Sécurité) - service interne armé du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), ainsi que tous les agents de sécurité privée assurant la surveillance armée portant sur un site abritant des matières nucléaires/Dissuasion nucléaire/Site militaire peuvent justifier, jusqu'au 1er juillet 2020 ». Selon le Ministère de l'Intérieur, ce dispositif concerne moins de 5% des effectifs d'agents de sécurité.

Cette législation peut être amené à évoluer dans les prochain(e)s mois/années. Si elle devait se généraliser, elle pourrait impacter la formation des agents ainsi que les critères de recrutement.



Variables

- *Niveau de réglementation du secteur*
- *Législation sur le port d'armes des agents de sécurité*

SPECIFICITES DU SECTEUR EN REGION

- *Capacité d'anticipation des tendances du marché*

L'anticipation est un moyen de mieux affronter les situations risquées en permettant aux entrepreneurs de répondre de façon adaptée aux aléas de la conjoncture économique globale mais aussi aux occurrences plus ou moins favorables qui peuvent affecter l'évolution de leur propre activité. Cette capacité d'anticipation se traduit généralement par une attention particulière des entreprises concernant les besoins du marché (stratégie des concurrents, mutation sur les caractéristiques du service à apporter). Il s'agit également de prendre en compte les règles du jeu concurrentiel (nature de la concurrence, prix...). Cette capacité d'anticipation des tendances du marché peut varier selon la taille de l'entreprise ou selon la nature des prestations proposées (sécurité privée traditionnelle, surveillance à distance...).

- *Attractivité du secteur*

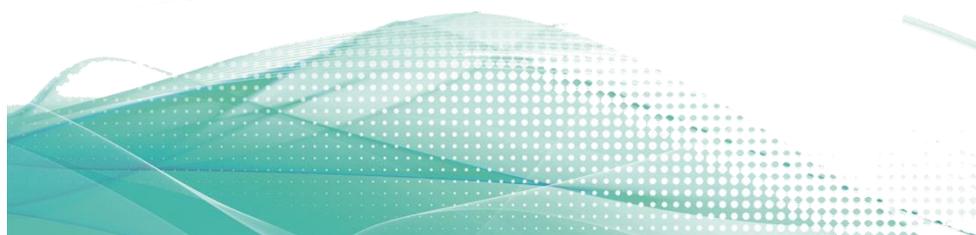
A l'aube d'événement sportifs internationaux majeurs (Coupe du monde de Rugby 2023, JO Paris 2024), les besoins de recrutement supplémentaires d'agents de sécurité sont estimés entre 20 000 et 30 000 personnes (source GES). Toutefois, les acteurs du secteur font face à de réelles difficultés de recrutement liées notamment à une problématique d'attractivité. Les conditions d'exercice du métier d'agent de sécurité et surtout les niveaux de rémunération (près d'un agent sur deux sont payés au niveau du SMIC).

- *Féminisation du secteur*

Très majoritairement masculin, le secteur de la sécurité privée se féminise très progressivement. Les femmes dans la sécurité peuvent effectivement constituer un atout indéniable pour la profession. Les qualités requises pour exercer les métiers de la sécurité privée ne sont pas uniquement l'apanage des hommes : maîtrise de soi, autonomie, réactivité, écoute, autorité, ou encore respect des règles. Sur le terrain, les femmes semblent mobiliser leurs compétences relationnelles, ce qui permet de désamorcer plus rapidement certaines situations conflictuelles.

Variables

- *Capacité d'anticipation des tendances du marché*
- *Coût du travail*
- *Attractivité du secteur*
- *Féminisation du secteur*



Identification des scénarios prospectifs pour la région Centre-Val de Loire

Il convient de noter que les scénarios identifiés au cours des différents échanges concernent principalement les activités de la sécurité privée.

Les scénarios régionaux sont établis à partir de la combinaison des variables d'impacts présentées dans le précédent paragraphe. Ils mêlent ainsi des facteurs d'évolution générale à des variables propres au secteur de la réparation et installation de machines et d'équipements. Trois scénarios spécifiques à la région ont pu être identifiés.

1/ Scénario tendanciel « *Poursuite des tendances récentes : une dynamique qui ne profite qu'aux principaux acteurs du secteur* »

2/ Scénario souhaitable « *Institutionnalisation d'un partenariat entre tous les acteurs de la sécurité public et privée : un secteur mieux structuré et intégré* »

3/ Scénario alternatif « *Digitalisation du secteur de la sécurité privée : une mutation répandue en région Centre-Val de Loire* »

Scénario 1 – Poursuite des tendances récentes : Une dynamique qui ne profite qu'aux principaux acteurs du secteur

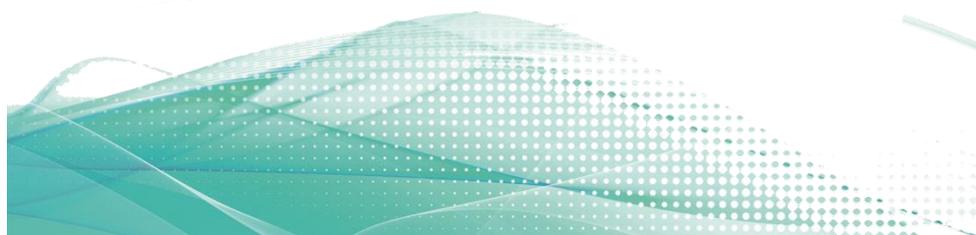
Conjoncture et spécificités du tissu économique	Croissance économique	Croissance soutenue	Faible croissance à stable	Récession
	Niveau de concurrence	Forte	Equilibrée	Faible
	Concentration des établissements	Concentration autour des principaux acteurs	Un tissu qui reste atomisé	Augmentation du volume d'ETI
Caractéristiques et tendances du marché de la sécurité	Evolution de la demande de sécurité privée	Croissance	Stable	Décroissance
	Démographie des ménages	Croissance	Stable	Décroissance
	Pouvoir d'achat, revenus des ménages	Augmentation	Stable	Diminution
	Environnement social	Amélioration	Dégradation	
	Capacité d'innovation	Forte	Modérée	Faible
	Transformation digitale	Transformateur	Attentiste	Externalisateur
Cadre législatif, réglementations	Niveau de réglementation du secteur	Renforcement	Statut-quo	Atténuation
	Législation port d'armes	En vigueur	Pourparlers	Abandon
Spécificités du secteur	Anticipation des tendances marché	Elevée	Moyenne	Limitée
	Coût du travail	Contraignant	Peu impactant	
	Attractivité du secteur	Elevée	Moyenne	Limitée
	Féminisation du secteur	Rattrapage	Peu d'évolution	

Scénario 2 – Institutionnalisation d’un partenariat entre tous les acteurs de la sécurité privée et public, un secteur mieux structuré et intégré

Conjoncture et spécificités du tissu économique	Croissance économique	<i>Croissance soutenue</i>	<i>Faible croissance à stable</i>	<i>Récession</i>
	Niveau de concurrence		<i>Equilibrée</i>	<i>Faible</i>
	Concentration des établissements	<i>Concentration autour des principaux acteurs</i>	<i>Un tissu qui reste atomisé</i>	<i>Augmentation du volume d’ETI</i>
Caractéristiques et tendances du marché de la sécurité	Evolution de la demande de sécurité privée	<i>Croissance</i>	<i>Stable</i>	<i>Décroissance</i>
	Démographie des ménages	<i>Croissance</i>	<i>Stable</i>	<i>Décroissance</i>
	Pouvoir d’achat, revenus des ménages	<i>Augmentation</i>	<i>Stable</i>	<i>Diminution</i>
	Environnement social	<i>Amélioration</i>	<i>Dégradation</i>	
	Capacité d’innovation	<i>Forte</i>	<i>Modérée</i>	<i>Faible</i>
	Transformation digitale	<i>Transformateur</i>	<i>Attentiste</i>	<i>Externalisateur</i>
Cadre législatif, réglementations	Niveau de réglementation du secteur	<i>Renforcement</i>	<i>Statut-quo</i>	<i>Atténuation</i>
	Législation port d’armes	<i>En vigueur</i>	<i>Pourparlers</i>	<i>Abandon</i>
Spécificités du secteur	Anticipation des tendances marché	<i>Elevée</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Limitée</i>
	Coût du travail	<i>Contraignant</i>	<i>Peu impactant</i>	
	Attractivité du secteur	<i>Elevée</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Limitée</i>
	Féminisation du secteur	<i>Rattrapage</i>	<i>Peu d’évolution</i>	

Scénario 3 – Digitalisation du secteur de la sécurité privée : une mutation répandue en région Centre-Val de Loire

Conjoncture et spécificités du tissu économique	Croissance économique	Croissance soutenue	Faible croissance à stable	Récession
	Niveau de concurrence	Forte	Équilibrée	Faible
	Concentration des établissements	Concentration autour des principaux acteurs	Un tissu qui reste atomisé	Augmentation du volume d'ETI
Caractéristiques et tendances du marché de la sécurité	Evolution de la demande de sécurité privée	Croissance	Stable	Décroissance
	Démographie des ménages	Croissance	Stable	Décroissance
	Pouvoir d'achat, revenus des ménages	Augmentation	Stable	Diminution
	Environnement social	Amélioration	Dégradation	
	Capacité d'innovation	Forte	Modérée	Faible
	Transformation digitale	Transformateur	Attentiste	Externalisateur
Cadre législatif, réglementations	Niveau de réglementation du secteur	Renforcement	Statut-quo	Atténuation
	Législation port d'armes	En vigueur	Pourparlers	Abandon
Spécificités du secteur	Anticipation des tendances marché	Élevée	Moyenne	Limitée
	Coût du travail	Contraignant	Peu impactant	
	Attractivité du secteur	Élevée	Moyenne	Limitée
	Féminisation du secteur	Rattrapage	Peu d'évolution	



OEE (Offres d'emplois enregistrées) :

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les offres collectées par Pôle emploi publiées ici sont classées suivant deux types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois.
- les offres d'emploi non durable, pour des contrats de six mois ou moins.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle Emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

DEE (Demandes d'emplois enregistrées) :

"Les flux d'entrées et de sorties des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Taux de tension : rapport des OEE sur les DEE. On considère qu'un taux de tension supérieur à 0,8 traduit des difficultés de recrutement sur le métier considéré (c'est-à-dire une offre pour 1,25 demande ou 4 offres pour moins de cinq demandes).

Taux de dépendance :

Nombre d'établissements dont le siège est situé hors région Centre rapporté au nombre total d'établissements du secteur

DEFM (Demandeurs d'emploi en fin de mois) :

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Attention : au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi (allongement de l'âge à la retraite, disposition relative au RSA)...

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Niveaux de formation :

Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.



Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

PCS (source Insee)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes)
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes)
- les professions (486 postes)

FAP (source DARES – CEREQ)

La refonte en 2003 des PCS par l'Insee a rendu nécessaire la construction d'une nouvelle nomenclature des « familles professionnelles » appelée FAP-2003. Celle-ci intègre les changements apportés par la nouvelle PCS-2003, et gagne en précision et en homogénéité. Elle reste tout de même proche de la version précédente. Ainsi, les 22 domaines professionnels sont maintenus, même si leurs contours ne sont pas exactement les mêmes. La FAP-2003 comporte 86 Familles Professionnelles regroupées (au lieu de 84) et 237 familles Professionnelles détaillées (au lieu de 224).

Domaines professionnels (source DARES – CEREQ)

Les domaines professionnels sont des regroupements de métiers (FAP). Le premier caractère du code des familles professionnelles représente le domaine professionnel. Ces domaines, au nombre de 22, ne doivent pas être confondus avec les secteurs d'activité économiques même si les intitulés sont parfois voisins. Il s'agit de l'activité des individus et non celle des entreprises dans laquelle ils travaillent sauf cas particulier comme les personnels du domaine (P) de la « fonction publique, professions juridiques ».

NAF (source Insee)

La Nomenclature d'Activité Française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique nationale d'activités qui s'est substituée depuis le 1^{er} janvier 2008 à la NAF rév. 1 datant de 2003. Pour chaque code NAF, un lien avec la CPF, classification des Produits Française, permet de visualiser les codes et intitulés des produits associés à chaque activité et d'accéder à l'ensemble de la CPF rév. 2.

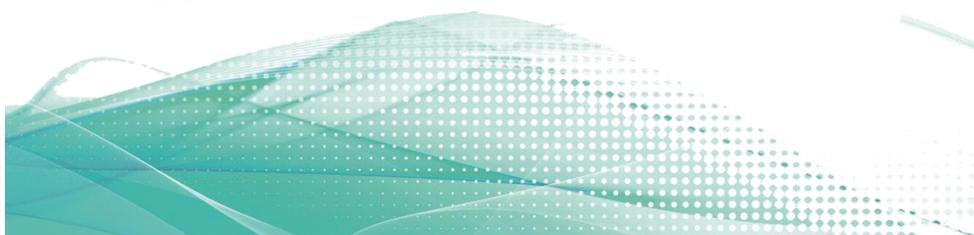
NA (source Insee)

La Nomenclature Agrégée se substitue à la NES, Nomenclature Economique de Synthèse, qui ne permettait pas de faire des comparaisons internationales.

ROME (source Pôle emploi)

La nomenclature ROME est utilisée pour classer les offres et demandes d'emploi. Elaborée en 1993 à partir d'une architecture en arborescence, la nomenclature ROME est structurée en 22 catégories professionnelles, 61 domaines professionnels, 466 emplois/métiers.

Pour plus d'informations, un dictionnaire des données est disponible sur le site ORIOM (<http://www.oriom-centre.org>)



Bibliographie & médiagraphie

- ⇒ A. Bauer, C. Paulin, « **Les enjeux contractuels de la sécurité privée** », Editions Mare et martin, septembre 2017
- ⇒ **Dispositif ORIOM**, ORFE - Gip Alfa Centre, www.oriom-centre.org
- ⇒ E. Brulard, « **L'apprentissage, un parcours d'avenir pour les métiers de la sécurité privée** », rendre-notre-monde-plus-sur.goron.fr
- ⇒ E. Chenevier, « **Trois évolutions indispensables pour la sécurité privée : normalisation, formation des agents, unité professionnelle** », 20 février 2018, rendre-notre-monde-plus-sur.goron.fr
- ⇒ **Enquête sur les Besoins de Main d'œuvre 2019**, Pôle emploi, 2019
- ⇒ Insee Premiere, « **Les entreprises de sécurité privée : une faible rentabilité malgré une vive croissance** », N°1720, Novembre 2018, 4 pages
- ⇒ J. Havet, « **Les nouveaux enjeux du recrutement dans la sécurité privée** », 1 janvier 2018, rendre-notre-monde-plus-sur.goron.fr/nouveaux-enjeux-recrutement-securite-privee/
- ⇒ **Les métiers en 2022, résultats et enseignements**, France Stratégie, DARES, juillet 2014
- ⇒ M. Burg, « **Panorama de la sécurité privée 2015** », 2016, 134 pages
- ⇒ M. Robert, « **La sécurité privée traverse une crise profonde** », Les Echos, 16 avril 2018
- ⇒ Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, « **Enquête de Branche Prévention – Sécurité** », Institut d'informations et de conjonctures professionnelles, Septembre 2018, 73 pages
- ⇒ ONISEP, « **Fiche métier : Agent de sécurité** », 2019, www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/
- ⇒ OPCALIA, « **Bilan d'activité : Section Paritaire Professionnelle de la Prévention Sécurité** », 2016, 15 pages
- ⇒ OPCALIA, « **Présentation de la branche : Prévention sécurité** », www.opcalia.com/branches/prevention-securite
- ⇒ P. Abline, « **La sécurité, un secteur en progression dans le Loiret** », La république du Centre, 11 avril 2016
- ⇒ P. Baudais, « **En France, la sécurité privée est un secteur en plein boom** », Ouest France, 11 février 2019
- ⇒ P. Gallot, « **Le secteur de la sécurité : réunion plénière de la Délégation aux Coopérations de Sécurité** », Insee, 29 juin 2018, 19 pages
- ⇒ Portail de la liste publique des organismes de formation, DARES, www.listeof.travail.gouv.fr
- ⇒ Répertoire national des certifications professionnelles, CNCP, www.rncp.cncp.gouv.fr
- ⇒ Syndicat national des entreprises de sécurité privée, « **Rapport de Branche Prévention-Sécurité 2018** », 2018, 13 pages



GIP Alfa Centre-Val de Loire
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.24.15.40
✉ : orfe@alfacentre.org